

Analyse satellitaire - analyse  
agroéconomique et profil  
migratoire pour l'agriculture  
urbaine et périurbaine dans  
la région de Dakar





Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

---

Cette publication a été possible grâce au soutien financier de la France, dans le cadre du projet « Protection et insertion de la main d'œuvre migrante et environnement dans l'agriculture urbaine et périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire ». Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la France.

Publié par :                   Route des Almadies, Zone 3  
                                  B.P. 16838 Dakar-Fann  
                                  Sénégal  
                                  Tél. : +221 33 869 62 00  
                                  Fax : +221 33 869 62 33  
                                  Courriel : [codakar@iom.int](mailto:codakar@iom.int)  
                                  Site web : [www.iom.int](http://www.iom.int)

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Photo de couverture : Le travail d'une femme migrante ouvrière saisonnière. © OIM 2023 / Marta MOREIRAS

Citation requise :        Organisation internationale pour les migrations (OIM) (2023). *Analyse satellitaire - analyse agroéconomique et profil migratoire pour l'agriculture urbaine et périurbaine dans la région de Dakar*. OIM, Genève.

---

ISBN 978-92-9268-677-2 (PDF)  
ISBN 978-92-9268-678-9 (imprimé)

© OIM 2023



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales \(CC BY-NC-ND 3.0 IGO\)](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/).\*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations :            Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à [publications@iom.int](mailto:publications@iom.int).

\* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

## RAPPORT DE SYNTHÈSE

# Analyse satellitaire - analyse agroéconomique et profil migratoire pour l'agriculture urbaine et périurbaine dans la région de Dakar



Produit par







# Table des matières

<b>Liste des images</b>	<b>v</b>
<b>Liste des figures</b>	<b>v</b>
<b>Liste des tableaux</b>	<b>vi</b>
<b>Sigles et abréviations</b>	<b>vii</b>
<b>1. Contexte et justification</b>	<b>1</b>
<b>2. Méthodologie de recherche</b>	<b>5</b>
<b>3. Dynamiques d'urbanisation et impact sur les systèmes de production agricole</b>	<b>7</b>
<b>4. Les problématiques foncières et environnementales majeures</b>	<b>11</b>
4.1. La survivance des espaces forestiers protégés pour le développement de l'agriculture	
4.2. Le développement de l'immobilier et des projets d'infrastructures	
4.3. La concurrence de l'agriculture intensive et de l'agrobusiness	
4.4. La vulnérabilité aux changements climatiques	
<b>5. Analyse agroéconomique de l'agriculture urbaine et périurbaine</b>	<b>17</b>
5.1. Les différents systèmes de production	
5.2. Les principales zones de production	
5.3. Profil du producteur agricole en milieu urbain et périurbain	
5.4. La situation foncière et la qualité des sols	
5.5. La problématique de l'eau dans la production agricole urbaine et périurbaine	
5.6. Les pratiques et techniques de production	
5.7. L'utilisation de la main d'œuvre	
5.8. Revenu agricole brut annuel	
5.9. Les acteurs de la commercialisation	

---

<b>6. Profil des migrants dans l'agriculture urbaine et périurbaine a Dakar</b>	<b>31</b>
<hr/>	
6.1. Caractéristiques sociodémographiques des migrants de travail	
6.2. Lieux d'origine des migrants	
6.3. Le parcours migratoire des travailleurs agricoles	
6.4. Les revenus et conditions de travail des migrants	
<b>7. La contribution des migrants au développement local</b>	<b>41</b>
<hr/>	
7.1. L'apport en main d'œuvre pour le maintien de l'agriculture urbaine et périurbaine	
7.2. La création de nouvelles opportunités de développement	
7.3. La contribution au développement des milieux d'origine	
<b>8. Conclusion et recommandations</b>	<b>45</b>
<hr/>	
<b>Annexe</b>	<b>49</b>
<hr/>	
<b>Bibliographie</b>	<b>55</b>
<hr/>	



## Liste des images

Image 1.	La zone des Niayes, une dépression inondable qui fournit l'essentiel des productions maraichères du pays	ix
Image 2.	L'agriculture urbaine et périurbaine approvisionne la ville en produits frais	18
Image 3.	L'agriculture urbaine et périurbaine approvisionne la ville en produits frais.	27

## Liste des figures et graphiques

Figure 1.	Évolution du processus d'urbanisation dans la région de Dakar	7
Figure 2.	Évolution de l'extension urbaine au cours des deux dernières décennies (2000-2012 et 2012-2022)	8
Graphique 1.	Statistiques LULC par département en pourcentage des superficies totales	9
Graphique 2.	Niveau d'instruction des producteurs	21
Graphique 3.	Surface moyenne exploitée par producteur	22
Graphique 4.	Statut foncier des parcelles	23
Graphique 5.	Appréciation de la qualité des sols chez les producteurs	24
Graphique 6.	Appréciation de la disponibilité de l'eau chez les producteurs	24
Graphique 7.	Type d'arrosage utilisé	25

---

Graphique 8. Utilisation de techniques agroécologiques	27
Graphique 9. Utilisation de la main d'œuvre extérieure	28
Graphique 10. Répartition par sexe des migrants	31
Graphique 11. Répartition des migrants en fonction de l'âge	31
Graphique 12. Distribution des migrants internes et internationaux	32
Graphique 13. Pays d'origine des migrants dans l'agriculture	32
Graphique 14. Région d'origine des migrants internes dans l'agriculture	33
Graphique 15. Maintien dans l'activité pour les trois prochaines années	36
Graphique 16. Possibilité de migration vers d'autres lieux	37
Graphique 17. Futures destinations préférées	37
Graphique 18. Activités communautaires des migrants dans leurs localités d'origines	44

---

## Liste des tableaux

Tableau 1. Revenu moyen des producteurs	29
Tableau 2. Motivation de départ des migrants	34
Tableau 3. Itinéraire de migration	35
Tableau 4. Salaire moyen annuel des travailleurs migrants dans l'agriculture	38

---



## Sigles et abréviations

**ANSD** : Agence Nationale de la statistique et de la Démographie

**FCM** : Forêt Classée de Mbao

**LULC** : Land Use and Land Cover

**NMA** : Nouvelle Minoterie Africaine

**OIM** : Organisation Internationale pour les Migrations

**PRODAS** : Promotion de l'Aviculture au Sénégal

**PNUD** : Programme des Nations -Unies pour le Développement

**PDU** : Plan Directeur d'Urbanisme

**SAFINA** : Société Africaine Agro-Industrielle et Agricole

**SEDIMA** : Sénégalaise de Distribution de Matériels Avicoles

**SOCOCIM** : Société de Commercialisation du Ciment

**SDE** : La Sénégalaise des Eaux

**SONES** : Société Nationale des Eaux du Sénégal

**TER** : Train Express Régionale





## RÉCIT DE VIE D'UN ACTEUR DE LA MIGRATION

*“Je viens de Nguéniène. Quand je suis venu à Dakar dans les années 1990, j'étais charretier et je travaillais entre la ville et la banlieue. J'ai fait ce travail pendant des années. En 1997, j'ai arrêté ce travail. C'est par la suite que je suis venu à Sangalkam. Vers 2006, il y'a eu des Chinois qui ont installé cette zone et j'étais employé par les chinois. Le projet des Chinois employait beaucoup d'autres jeunes.*

*Les jeunes venaient de partout pour connaître de nouvelles pratiques agricoles. Ils ont expérimenté de nouvelles variétés de légumes. Il y avait même des variétés chinoises comme les choux, l'aubergine. Ici, la terre est fertile et les cultures horticoles marchent très bien.*

*Il n'y avait pas de problème d'eau, ils mis des installations hydrauliques. Avec d'autres jeunes, on travaillait dans les cultures sous serres. C'était aussi une nouvelle expérience. Au village je ne connaissais pas ça. Aussi, on commençait à connaître les phénomènes de changements climatiques d'après nos parents ne sont pas nouveaux. Déjà, dans les années 1970, on avait vécu des périodes de sécheresse qui ont entraîné des déplacements de populations du monde rural vers Dakar.*

*Ici, les chinois ont bien investi la zone et les champs de légume s'étalent sur plus de 3 hectares ; Mais, il restait encore beaucoup d'espaces non exploités par les Chinois. Il y a des parties qui n'étaient pas viabilisées. Avec le temps et la confiance, on m'a donné une parcelle. C'est eux qui m'ont donné une parcelle que j'ai débroussaillée. Je l'ai bien exploité et aujourd'hui j'emploie même des jeunes qui m'aident dans l'entretien du sol et l'arrosage. On fait le partage après la récolte, après avoir mis de côté tous les frais.*

*Si on avait tout ça chez nous au village, on préférerait y rester. Moi, j'ai des terres dans mon village que je partage avec mes autres frères mais je n'ai pas de grande possibilité de les exploiter comme ici. En plus, vous voyez, les femmes viennent acheter des légumes. Elles les écoulent facilement dans les marchés de Dakar. C'est tout cela qui manque dans nos localités.*

*Depuis cette date je continue à travailler dans la « mission chinoise » et aujourd'hui j'emploie d'autres jeunes qui gagnent aussi leur pain ici”.*

Image 1. La zone des Niayes, une dépression inondable qui fournit l'essentiel des productions maraichères du pays









# 1. Contexte et justification

Dakar, une des principales mégapoles ouest-africaines, accueille aujourd'hui plus 4 millions d'habitants soit le quart de la population sénégalaise (environ 23 % en 2020 selon les projections de l'ANSD) concentré sur un espace représentant 0,5 % de la superficie totale du pays. À l'instar des grandes villes d'Afrique subsaharienne, la mégapole reste marquée par l'acuité des problèmes de transport, d'assainissement, d'accès à l'eau et à l'électricité, et par le développement des quartiers sous-équipés et insalubres construites dans des zones inondables et non-assainies. La ville connaît également une expansion rapide dans ses franges périphériques de Pikine, Guédiawaye, Keur Massar et Rufisque, une expansion facilitée par le développement des réseaux de transport ayant tendance à repousser les limites du tissu urbain.

L'expansion urbaine rapide se fait au détriment des zones agricoles et de l'agriculture urbaine et périurbaine qui a su survivre et préserver son dynamisme et sa capacité d'adaptation pour continuer à approvisionner les populations urbaines en produits frais (légumes, fleurs, etc.). Les activités agricoles squattent les espaces jusque-là épargnés par le développement du bâti mais aussi les zones de forêts urbaines. Dans la région, l'agriculture se pratique essentiellement dans la zone des Niayes, une zone de dépressions inondables et bénéficiant d'une nappe très affleurante. La zone des Niayes s'étendant de Dakar à Saint Louis le long de la côte nord du pays bénéficie de conditions climatiques particulières permettant le développement du maraîchage, de l'arboriculture et des activités avicoles et d'élevage et constitue ainsi le premier bassin de production horticole du Sénégal. Les activités agricoles persistent dans les départements de Keur Massar, de Pikine et Rufisque et dans les franges rurales de la région. Les zones ciblées ont fait état de plusieurs recherches notamment sur le rôle des zones humides dans l'environnement ainsi que leur dégradation (Dia, 2003), sur les dynamiques d'occupation du sol (Diop et al., 2018) en rapport avec le milieu d'évolution assez particulier, les Niayes (Diop et al., 2019) ou même de l'impact de cette occupation (Ndao et Diallo, 2022). D'autres recherches ont montré les différentes évolutions de l'occupation du sol soumises aujourd'hui aux contraintes climatiques et environnementales et à une « croissance démographique qui pose de plus en plus la question de l'avenir de cette agriculture » (Diop et al., 2019). Malgré leur dynamisme et leur vitalité, ces systèmes agricoles butent de plus en plus sur le rétrécissement des espaces et le développement du bâti et à la reconversion des espaces.

Au-delà de contribuer à durabiliser les systèmes alimentaires en ville, l'agriculture urbaine et périurbaine offre d'importantes opportunités de revenus et d'emplois pour les populations pauvres et des bassins d'emplois pour des travailleurs peu instruits et peu qualifiés. L'activité offre ainsi d'excellentes opportunités d'intégration pour une importante population venant des régions et des pays limitrophes et qui participent à dynamiser le secteur en offrant de la main d'œuvre. Les travailleurs migrants contribuent ainsi fortement à la survie de ces formes d'agriculture urbaine en permettant un rééquilibrage du marché du travail, la compétitivité des chaînes de valeur agricoles et la survie des pratiques de production. Cependant, malgré leur rôle dans l'économie locale, les travailleurs migrants gardent un statut précaire et ne bénéficient quasiment d'aucune formalisation et n'ont pas accès à la protection sociale.

Dans les zones d'origine, les migrants, à travers les revenus transférés pour les dépenses des ménages, réinvestis dans l'habitat ou dans la promotion d'activités productives, contribuent à réduire la vulnérabilité dans ces zones marquées par une dégradation des systèmes de production. La baisse du capital naturel (déforestation, dégradation des sols, baisse des ressources hydriques, etc.) et les changements climatiques affectent les dynamiques de production et sont la source d'un exode des populations.

Ainsi, les enjeux économiques et environnementaux liés au développement de la ville et à la survie des écosystèmes agroécologiques appellent à une meilleure compréhension des modèles agricoles dans cette zone périurbaine mais aussi des dynamiques migratoires qui supportent ces systèmes. Ainsi, très peu de recherches analysent le profil migratoire dans les trois départements de Dakar. De la même manière, la question de leur protection sociale n'est que peu abordée dans la littérature. Quels sont les enjeux de la migration de travail et quelle est la contribution des travailleurs migrants au dynamisme de l'agriculture urbaine ? Telles sont les interrogations auxquelles nous tentons de répondre dans ce rapport. Il faut noter que le présent constitue le condensé de trois études commanditées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour comprendre les dynamiques agroéconomiques et migratoires dans la région de Dakar. L'Analyse satellitaire, l'analyse agroéconomique et le profil migratoire constituent ainsi les différentes composantes d'une série de recherches lancée par l'OIM dans le cadre de ce projet.

Le projet « **Protection et insertion de la main d'œuvre migrante et environnement dans l'agriculture urbaine et périurbaine au Sénégal et en Côte d'Ivoire** » (MITSA) mis en œuvre par l'OIM vise ainsi une meilleure valorisation du travail des migrants dans l'agriculture urbaine et périurbaine. En associant la protection des travailleurs migrants et de l'environnement, ce projet met en lumière l'apport positif de l'agriculture urbaine et périurbaine à la résilience des territoires. En associant la protection des travailleurs



migrants et de l'environnement, ce projet vise à contribuer à mettre en lumière l'apport positif de l'agriculture urbaine et périurbaine à la résilience des territoires dans lesquels elle est exercée. La première composante du projet est consacrée à un travail de recherche collaboratif articulé autour de trois produits complémentaires :

- 1) Une analyse satellitaire à l'échelle de chaque territoire en vue d'identifier les principales zones de production agricole urbaine et de décliner des zones d'intérêt prioritaires.
- 2) Une étude agroéconomique devant permettre de caractériser les principaux modèles économiques et agricoles pratiques et des chaînes de valeur associées.
- 3) L'établissement de profils migratoires des zones prioritaires dans les zones d'étude en vue de caractériser les dynamiques de migration de travail dans ces zones et leurs récentes évolutions, mais également d'établir les profils des travailleurs migrants ainsi que leurs besoins en termes d'accès aux services de base et de protection en portant une attention particulière à la vulnérabilité climatique de ces migrant-e-s dans leurs territoires d'origine ainsi qu'aux conditions de travail, de santé et de vie dans les territoires d'accueil.

L'analyse agroéconomique de l'agriculture urbaine et périurbaine dans la région de Dakar et le profil migratoire ont été conduites par le bureau d'études DataDevAfrica et font l'objet de deux documents séparés. L'analyse satellitaire a été conduite par un autre prestataire. Le présent rapport constitue cependant une synthèse de ces trois documents issus de processus de recherche distincts. Le rapport de synthèse compile ainsi l'ensemble des rapports en faisant aussi la synthèse des recommandations de chacun de ces rapports et en mettant en exergue les liens existants entre les résultats des différentes études afin, notamment, de valoriser le travail des migrants en agriculture urbaine et périurbaine dans le contexte du changement climatique et des dégradations environnementales.



La production de laitue. © OIM 2023 / Marta MOREIRAS





## 2. Méthodologie de recherche

Le présent document constituant une synthèse des trois documents précités, cette partie ne fait donc que présenter de manière succincte la méthodologie des documents sources<sup>1</sup>.

**L'analyse satellitaire s'est appuyée sur une cartographie hybride de l'utilisation du sol et de la couverture terrestre** basée des images de référence récentes (2022) et utilisant l'application eCognition (Trimble) pour établir des cartes de référence permettant le suivi des changements futurs. Pour la définition des classes, le « West African Land Cover Reference System » a été pris en compte (Di Gregorio et al., 2022). Les cartes ont été ainsi produites sur la base des données PlanetScope, Sentinel-2 en 2022, RapidEye pour 2012 et Landsat pour 2002 et pour les Départements Dakar, Guédiawaye, Pikine, Rufisque et les parties ouest de Thiès et Mbour.

**L'analyse agroéconomique et le profil migratoire** ont été conduites à travers une combinaison d'approches qualitatives et quantitatives qui ont permis d'explorer les différentes dimensions de la problématique de l'agriculture urbaine et périurbaine en cumulant notamment une revue documentaire sur les différentes problématiques susmentionnées et une collecte de données sur le terrain. Les enquêtes ont ainsi permis de toucher 208 exploitations agricoles sélectionnés dans les différents départements et 106 migrants travaillant dans ces exploitations et de collecter les données quantitatives sur ces exploitations agricoles et auprès des migrants de travail. L'échantillon a touché aussi bien les exploitations agricoles (78,85 %) que l'élevage (21,15 %). Des entretiens ont également été menés avec les leaders d'organisations de producteurs, les responsables des services techniques, les membres du comité de suivi du projet, les collectivités territoriales, les transformateurs, commerçants, exportateurs et fournisseurs de services, les partenaires et organisations d'appui, etc. en vue d'une meilleure analyse des modèles agricoles ainsi que les dynamiques migratoires. Les focus groups avec les leaders des organisations de producteurs et les groupes de migrants et personnes ressources (15 focus-groups) ont permis de passer en revue les dynamiques de développement des chaînes de valeur agricoles, de migration mais également les enjeux et tendances pour le futur.

<sup>1</sup> Pour des données plus détaillées sur la méthodologie, se référer aux documents sources.

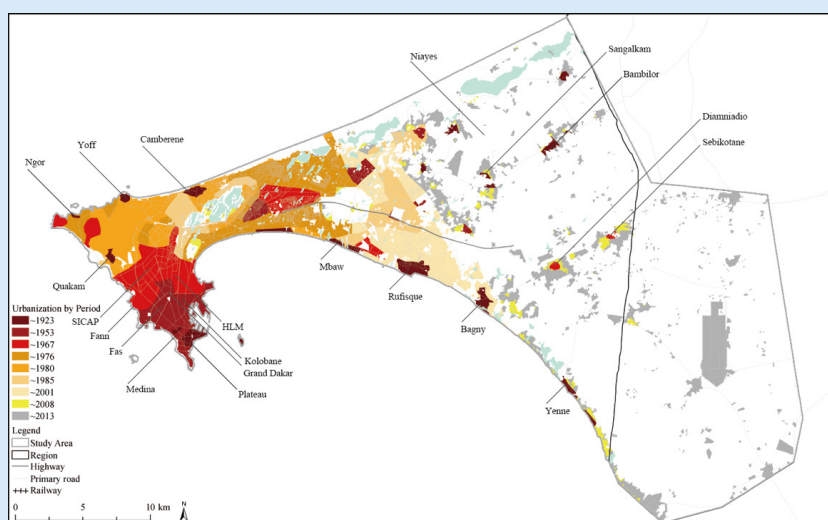
Comme limites, l'enquête a surtout buté sur la disponibilité de la cible parce que la période de l'enquête (en octobre au milieu de la saison pluvieuse et de la période de récolte) a coïncidé avec un retour massif des travailleurs migrants dans leurs territoires d'origine pour les travaux champêtres. Le moment de l'étude a également coïncidé avec les activités préparatoires de la campagne maraichère pour les travailleurs présents, ce qui s'est traduit par une indisponibilité des cibles. La méthode d'échantillonnage au début, bâti sur l'enquête des migrants trouvés dans les exploitations sélectionnées ont dû être modifiée par la suite pour passer par les regroupements informels, personnes leaders et associations de migrants afin de toucher davantage de cibles. Les migrants s'activant dans l'activité halieutique ont été également plus difficiles à approcher. La particularité de cette cible est qu'elle est souvent engagée dans des stratégies tendant vers une migration clandestine et développe ainsi une certaine aversion à toute tentative d'identification. Les refus de réponses ont été observés surtout à Rufisque et Thiaroye sur Mer.



### 3. Dynamiques d'urbanisation et impact sur les systèmes de production agricole

Les dynamiques spatio-démographiques au Sénégal sont fortement marquées par l'urbanisation rapide (le taux d'urbanisation étant passé de 40,7 % en 2002 et 45,2 % en 2013 à 47,37 % en 2021 – voir figure 3) et par une population essentiellement concentrée dans la moitié ouest du pays et particulièrement dans la métropole dakaroise qui accueille près du quart de la population nationale (23 %) et la moitié de la population urbaine du Sénégal (49,6 %). L'hypertrophie de l'agglomération découle d'une hyper-concentration des infrastructures (de transport, industrielles, portuaires, aéroportuaires, touristiques, de services) mais également d'un monopole sur l'appareil politique et administratif. Les dernières années ont été marquées par le développement de grands projets d'infrastructures (autoroutes Dakar-Mbour et Dakar-Thiès, Train Express Régional, nouvelle ville de Diamniadio avec ses espaces ministériels, centres de conférence et d'exposition, son parc industriel, etc.) impactant fortement l'espace urbain et contribuant à l'expansion de la ville. Le PDU de Dakar et Environs a ainsi montré que l'urbanisation tout en densifiant les quartiers centraux et de la banlieue progresse vers les zones rurales de Sangalkam, Bambilor, Sébikhotane, Diamniadio et Yene (voir carte ci-dessous).

Figure 1. Évolution du processus d'urbanisation dans la région de Dakar

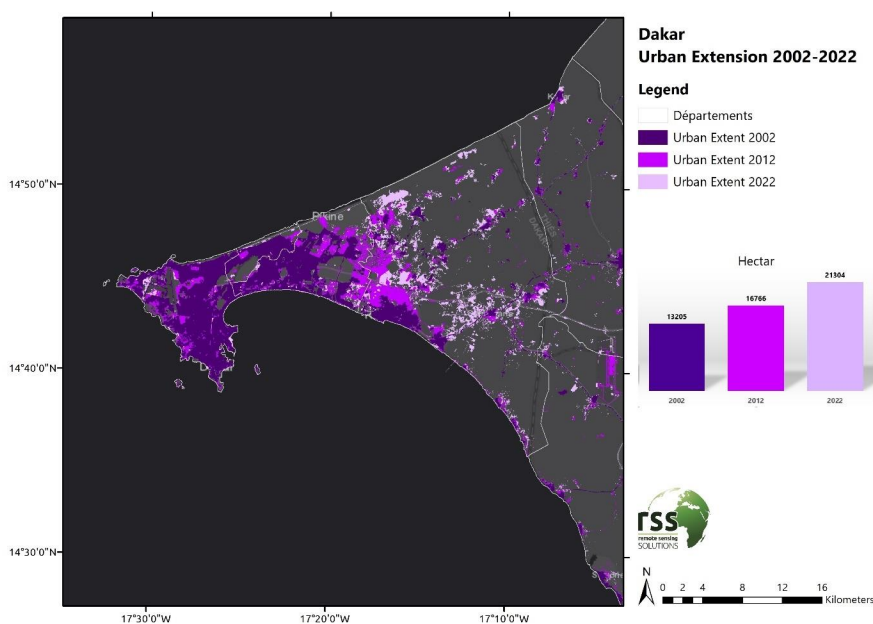


Source : PDU Dakar et Environs 2035.

Note : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le trace des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

Le Plan National d'Aménagement et de Développement du Territoire (PNADT) montre une région urbanisée à plus de 96,5 %, la superficie urbanisée étant passée de 14 940 à 18 300 ha entre 2000 et 2010, soit une variation de 22,5 %. Cette rapide urbanisation est confirmée par l'analyse satellitaire commanditée par l'OIM qui montre un étalement urbain au cours des deux dernières décennies et une disparition des espaces agricoles, au profit d'une urbanisation galopante posant de plus en plus la question de l'avenir de cette agriculture. Les départements de Pikine et de Keur Massar ont été fortement affectés durant la période et Rufisque est en train de subir une transformation spatiale qui devrait renforcer l'étalement au gré des projets urbains en cours. L'évolution de ces transformations est matérialisée sur la carte suivante.

Figure 2. Évolution de l'extension urbaine au cours des deux dernières décennies (2000-2012 et 2012-2022)

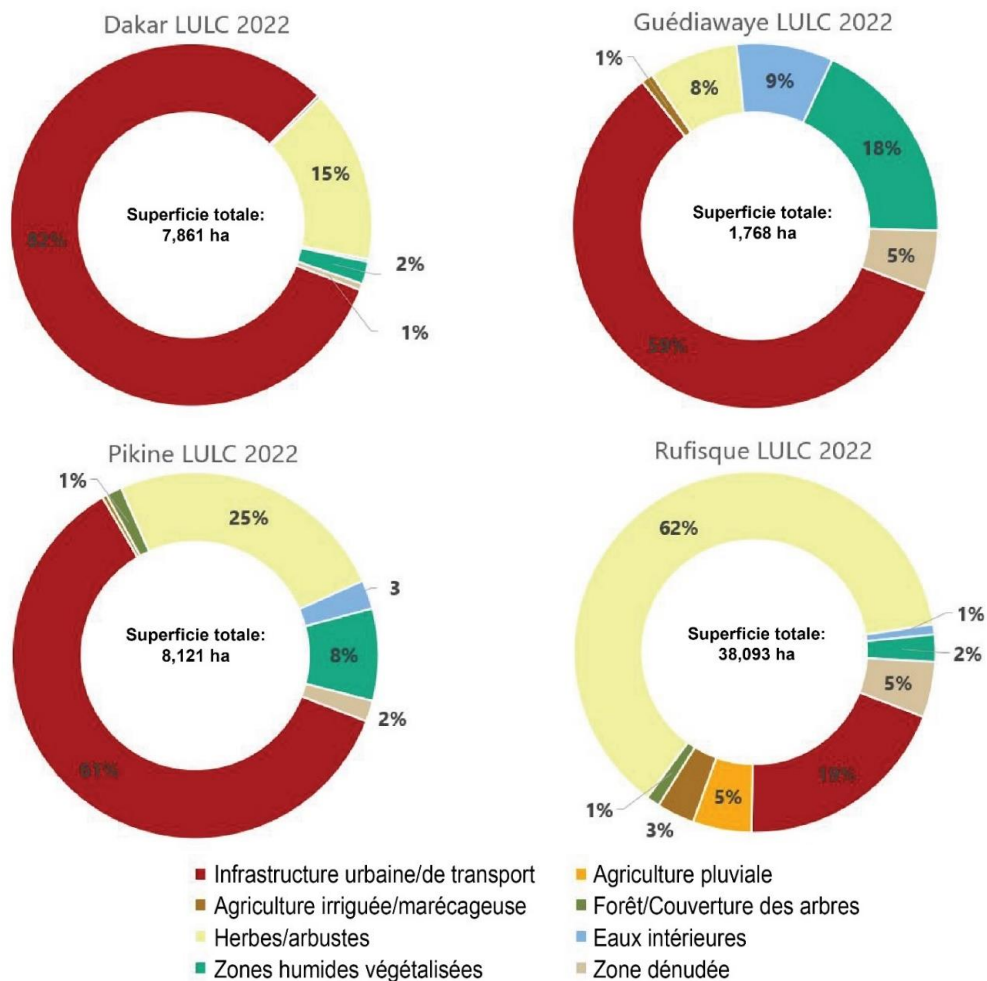


Source : RSS / OIM 2022.

Note : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le trace des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.

En outre, les diagrammes suivants représentent l'occupation des sols pour l'année 2022. Les départements de Dakar, Guédiawaye et Pikine sont marquées par la faiblesse des zones de production agricole, tandis que Rufisque a la plus grande part de zones agricoles.

Graphique 1. Statistiques LULC par département en pourcentage des superficies totales



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.



Semences organiques. © OIM 2023 / Marta MOREIRAS





## 4. Les problématiques foncières et environnementales majeures

Le développement urbain rapide et l'expansion des zones urbanisées au dépend des zones rurales posent pour l'agriculture urbaine et périurbaine un certain nombre d'enjeux et de défis qui vont plus ou moins conditionner sa survie et son développement. La concurrence avec les autres activités notamment l'agro-industrie et l'immobilier, la survivance des zones de forêts constituent des défis majeurs accentués ces dernières années par l'impact des changements climatiques. Les parties suivantes vont analyser ces enjeux en s'appuyant sur les spécificités de chaque sous-zone du territoire.

### 4.1. La survivance des espaces forestiers protégés pour le développement de l'agriculture

Dans la Région de Dakar, la survivance et le maintien des activités agricoles dans l'espace urbain sont très fortement liés à la présence de zones de forêts. La région de Dakar a su en effet, conserver un certain nombre d'aires protégées qui en 2014 occupaient 2,59 % (1 385 ha) de l'espace régional (inclus la zone du Parc de Hann, 0,08 % (47 ha)<sup>2</sup>. Ces zones font cependant face à une expansion urbaine rapide et par de fortes prétentions des opérateurs immobiliers (y inclus les collectivités locales intéressées à trouver de nouvelles sources de recettes) qui contribuent à la disparition de ces zones longtemps préservées à l'exemple de la bande de filao qui protégeait de l'avancée des dunes côtières dans la zone littorale de Guédiawaye. L'État contribue également à la disparition de ces espaces pour les besoins de ses projets d'infrastructures. La forêt classée de Mbao, un des principaux poumons verts de la capitale a subi à plusieurs reprises des déclassements (pour la mise en place de l'Autoroute à péage et ensuite du Train Express Régional). La coexistence avec des zones d'habitats contribue également à des agressions continues, la forêt servant de dépotoir d'ordures ou subissant le déboisement. Aujourd'hui, la Grande Niayes de Pikine reculent très rapidement sous les poussées du bâti.

Ainsi la viabilité de l'agriculture urbaine dans la région est intrinsèquement liée à la préservation de ces zones de forêts qui constituent le réceptacle des activités agricoles. Les activités agricoles sont en effet essentiellement localisées dans :

<sup>2</sup> Plan Directeur d'Urbanisme Dakar et Environs - Ministère du Renouveau urbain, de l'habitat et du cadre de vie. Janvier 2016.

- La zone du Technopole au centre de la région (dans le département de Pikine) qui accueille une mare permanente réceptacle des eaux de pluies de tous les environs et des rejets de la station de traitement des eaux usées de Camberene. Le Technopole accueille une importante communauté de maraichers qui approvisionnent ainsi les marchés urbains.
- La forêt Classée de Mbao qui dans le cadre du Plan de Gestion de 2008 assurait un maintien des activités agricoles dans le périmètre forestier pour une coexistence harmonieuse avec les populations riveraines et un meilleur engagement de ces dernières dans la protection de la forêt.

Dans ces deux espaces, la problématique pour les producteurs est surtout leur maintien dans ces espaces et le caractère précaire des installations sur un domaine classé de l'État ou les exploitants sont soit tolérés ou font l'objet de mesures tendant à les déguerpir. Ainsi pour le Technopole, l'érection en Réserve naturelle urbaine de la Grande Niayes de Pikine et dépendance (Décret n° 2019-748 du 29 mars 2019) a amené à exiger un déguerpissement des occupants irréguliers. Sur cette base, les droits d'occupation précaires et révocables sont annulés pour la sauvegarde de la réserve naturelle. Cependant malgré les dédommagements les exploitants agricoles restent encore dans la zone et continuent leurs activités.

Dans la Forêt Classée de Mbao, le Plan de Gestion élaboré en 2008 recommandait une gestion concertée avec les populations riveraines dans le cadre de contrats de cultures qui permettaient aux producteurs de continuer leurs activités et participer à la protection des écosystèmes. Cependant le modèle mis en place est entrain de montrer ses limites avec un surpeuplement et une occupation anarchique de la forêt par des occupants venus des villages environnants mais également par des migrants et exploitants déguerpis du Technopole et des Zones de Malika-Keur Massar. Selon les données du Service des Eaux et Forêts, il avait été dénombré en 2008 lors de l'élaboration du Plan de Gestion, 174 producteurs exploitant une superficie de 145,37 ha. En 2022, un travail de recensement sur environ le tiers de la forêt a montré la présence de 338 maraichers (PNUD, 2021), alors que les producteurs formellement reconnus par l'autorité sont au nombre de 117. Cette occupation anarchique rend la gestion de la biodiversité de la FCM complexe et appelle à une impérative de restriction future. La FCM est ainsi devenue surpeuplée et occupée de manière anarchique.

## 4.2. Le développement de l'immobilier et des projets d'infrastructures

Le développement des projets immobiliers et d'infrastructures constitue une des problématiques majeures de la survivance de l'agriculture aussi bien dans les zones urbanisées que rurales et semi-rurales. Cette poussée est ainsi assez forte dans les zones agricoles de Keur Massar, Pikine, Rufisque même si les facteurs explicatifs diffèrent en fonction du contexte local tel qu'explicité ci-dessous :

- Les zones de Sangalkam – Bambilor-Sébikhotane recélant une bonne partie des disponibilités foncières de la région subissent une pression forte de la part des programmes immobiliers portés par des promoteurs privés mais également par les communes qui procèdent aux morcellements. Le développement de l'habitat a été aussi facilité par la mise en place de réseaux de transport rapide qui ont rendu ces zones plus attractives pour une population citadine désireuse d'accéder à la propriété immobilière. La zone « rurale » de la région accueille aussi les grands projets d'infrastructures de l'État (Autoroute à péage, Aéroport International de Diass, Ville nouvelle de Diamniadio, Zones industrielles, nouvelles villes, pôles urbains du Lac Rose, etc.).
- Dans les zones de Keur Massar-Malika-APIX, les fondements de l'insécurité foncière sont liés aux grands projets immobiliers de l'État notamment la mise en place du site de recasement de Jaxaay qui a ouvert la voie à une occupation effrénée. L'agriculture tend ainsi à y survivre dans les interstices du tissu urbain. Beaucoup de maraichers exploitent ainsi des terres qui sont en fait des parcelles à usage d'habitation avec le risque d'être déguerpis à tout moment par le propriétaire qui récupère sa parcelle pour y construire ou revendre. Ainsi, la spéculation foncière tend à réduire les terres cultivables.
- La zone de Yene Toubab Dialao subit le développement du tourisme, la longue frange côtière constituant un milieu très prisé pour des résidences secondaires. Il existe aussi une demande très forte des « agriculteurs du Dimanche », des citadins qui par passion érigent des vergers pour le maraichage, l'élevage et l'aviculture. Le statut foncier est cependant plus sécurisé variant du droit coutumier lébou aux morcellements opérés par les communes. Toutes ces formes alimentent une spéculation foncière assez importante. Les contraintes d'accès (nappe assez profonde) constituent aussi un autre facteur de bradage des terres. Ainsi, en dehors de vergers et autres grandes exploitations agricoles, l'agriculture tend à sa disparition pour des besoins de résidence.

- Les zones du Technopole et de la Forêt Classée de Mbao sont également impactés par les grands projets d'infrastructures de l'État. Ainsi dans le cadre de la construction de l'Arène Nationale à Pikine, de l'Autoroute à Péage, du TER, un nombre important d'exploitants a perdu ses terres et certains ont rencontré des difficultés à être dédommagés compte tenu de l'irrégularité de leur le statut foncier.

### **4.3. La concurrence de l'agriculture intensive et de l'agrobusiness**

Le développement de l'agriculture intensive et de l'agrobusiness très demandeuse en espace menace aujourd'hui la petite agriculture familiale surtout dans les zones rurales de Sangalkam - Bambilor. La zone est ainsi marquée par une coexistence entre l'agriculture familiale, les vergers et les plus ou moins grandes entreprises agroindustrielles tournées vers la production agricole et l'élevage et la production d'intrants et de produits transformés. Ces entreprises développent ainsi des stratégies de valorisation et de sécurisation foncière contribuant ainsi à accroître la valeur des parcelles.

Les grandes entreprises recourent souvent à la location de terres mais aussi à des acquisitions auprès de l'État et des collectivités locales pour se constituer ainsi un patrimoine important. A titre d'exemple SAFINA exploite 300 ha dans la commune de Bambylor. Soleil Vert a démarré ses activités en louant 76,05 ha auprès d'un privé et s'est progressivement inscrite dans une stratégie d'acquisition foncière auprès des propriétaires coutumiers. Soleil Vert exploite ainsi 130 ha dont 80 ha en tant que propriétaire et le reste en location. La SEMAF, qui a récemment démarré ses activités, a loué un périmètre de 105 ha. La demande en espaces pour l'agro-business et l'agro-industrie combinée au développement des zones résidentielles et des grands projets d'infrastructures contribue à la reconversion des espaces agricoles facilitée par l'accroissement de la valeur foncière qui amène les producteurs au bradage de leurs terres. Le manque de sécurisation du foncier agricole, les risques d'expropriation foncière et les difficultés d'accès à l'eau tendent aussi à inciter les propriétaires fonciers au bradage de leurs terres.

### **4.4. La vulnérabilité aux changements climatiques**

La région de Dakar subit fortement les événements extrêmes d'augmentation de la température et de survenance de vagues de grande chaleur. La Région est ainsi extrêmement sensible aux fortes pluies provoquant des inondations récurrentes. L'inondation des périmètres cultivés dans les zones de Keur Massar et du Technopole et dans certaines autres zones basses de Pikine est devenu un phénomène récurrent durant l'hivernage conduisant ainsi à l'abandon des parcelles. De même, les producteurs ont noté un décalage et un raccourcissement de la période cultivable. Durant la saison sèche, l'augmentation de la température et le manque d'eau et une plus grande présence



des insectes ravageurs sont notés par les producteurs. Les inondations sont également la résultante de projets immobiliers et d'infrastructures qui perturbent souvent les lits naturels des cours d'eau, empêchant ainsi un écoulement normal des eaux et une infiltration. Les systèmes agricoles dans les zones de Sangalkam et de Pikine sont ainsi perturbés par les exutoires des eaux de pluies pour la lutte contre les inondations. Dans le cadre des travaux du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'Adaptation aux Changements Climatiques (PROGEP), les eaux de pluies de Keur Massar et de Pikine sont drainées dans la forêt classée et sur le Technopole, contribuant ainsi à l'inondation des parcelles maraichères.

Un autre défi environnemental majeur est la baisse de la qualité des ressources en eau et la pollution des nappes souterraines résultant d'une utilisation de plus en plus importante. La pollution des nappes très affleurantes au niveau des Niayes résulte d'une forte sollicitation et des fortes densités d'occupation ainsi que des rejets domestiques et industrielles (notamment des rejets de la SOCO CIM dans la zone de Lendeng). La salinisation accrue de la nappe phréatique a été ainsi soulignée, particulièrement dans les zones de Pikine, de Keur Massar et du Technopole. La dégradation de la qualité des nappes a amené la plupart des producteurs dans la zone du Technopole à se tourner vers les eaux usées non-traitées de Dakar pouvant exposer les consommateurs à des risques sanitaires importants. La possibilité pour les maraichers d'être connectés au réseau d'eau de la SDE/SONES a été plusieurs fois explorée et des initiatives lancées. Cependant, cette possibilité butte sur la priorité donnée à la satisfaction des besoins domestiques et au déficit que les zones urbaines rencontrent en matière d'accès à l'eau. Les efforts visant à approvisionner les maraichers en eau usée traitée n'ont pas été jusqu'à présent concluants.



Les activités maraîchères dans la zone des Niayas. © OIM 2023 / Marta MOREIRAS





## 5. Analyse agroéconomique de l'agriculture urbaine et périurbaine

### 5.1. Les différents systèmes de production

L'agriculture urbaine dans la région fait appel à une diversité des systèmes de production autour du maraîchage, de l'arboriculture, de la floriculture, de l'élevage, de l'aviculture, ... toutes ces activités étant plus ou moins insérées dans des trajectoires d'intensification et de modernisation. Les modes de production permettent de différencier trois ou quatre types d'exploitation agricole correspondant à autant de profils d'exploitants.

- L'agro-industrie, qui dispose d'un encadrement et de techniques de production modernes, avec une production principalement destinée à approvisionner le marché local (grandes surfaces, grossistes) mais aussi de plus en plus l'exportation de fruits et légumes et de produits animaux. Ce mode de production recouvre aussi bien les grandes exploitations agricoles que les industries tournées autour de l'aviculture qui alimentent la ville en poulets de chair et en œuf. L'agro-industrie du fait de ses besoins importants en espace est surtout concentrée dans la partie rurale du Département de Rufisque (Sangalkam, Bambilor).
- Les « maraîchers du dimanche », appellation qui renvoient à des citadins ou nouveaux producteurs qui par passion ou pour rentabiliser leur investissement exploitent un verger où se mêlent souvent arboriculture, maraîchage et aviculture. Ces producteurs sont plus difficiles à localiser même s'ils contribuent fortement à la production de fruits, de légumes, de lait et de viande.
- Les maraîchers locaux dotés d'un appareil de production moderne sur une superficie relativement modeste. Ils sont des producteurs issus du terroir qui contrairement au second groupe ont toujours pratiqué l'agriculture. Dans cette catégorie, on note cependant de plus en plus de migrants plus ou moins installés qui possèdent leurs propres terres et appareils de production.
- L'exploitation « paysanne » traditionnelle qui associe le maraîchage et des cultures vivrières pluviales sur de petites exploitations de moins de deux hectares et qui utilise des techniques de production et des systèmes de culture qui sont plus ou moins modernes.



Image 2. L'agriculture urbaine et périurbaine approvisionne la ville en produits frais



©2022 DataDev

L'élevage est encore très présente dans la région et bénéficie de la présence d'un secteur privé assez dynamique de fourniture d'intrants mais aussi d'infrastructures de transformation et de commercialisation. L'élevage recoupe dans la région de Dakar divers systèmes :

- Un élevage traditionnel qui tend à se professionnaliser et qui survit encore dans les maisons pour l'approvisionnement en protéines animales et la fourniture d'animaux et de viande pour certaines cérémonies (moutons de Tabaski et pour les baptêmes, poulets pour les fêtes de Noël, Korité). Il faut ranger dans cette catégorie une production informelle de poulets de chair dispersée dans les quartiers de Dakar et squattant les cours des maisons, les terrasses, etc.. Les éleveurs de moutons de race « ladoum » peuvent être rangés dans cette catégorie.
- Un élevage à plus grande échelle essentiellement localisée dans la zone de Sangalkam, Bambilor, Sebikotane, Yene et qui porte sur l'élevage des poulets de chair et poules pondeuses, des ovins, caprins et bovins. Cette forme d'élevage assez moderne est portée par des petites et moyennes entreprises et grosses industries de production de lait, de viande, d'œufs.
- La fourniture d'intrants constituée des petites, moyennes et grandes entreprises de production d'aliments, de poussins, d'œufs, de produits phytosanitaires, de transformation, etc.. La SEDIMA est ainsi l'une des plus grandes entreprises de fournitures d'intrants pour l'aviculture. La grande industrie compte aussi une diversité de petites, moyennes et grandes entreprises allant des usines

d'aliments (AVISEN, PRODAS, NMA Sanders, SENTENAC), aux écloséries (PRODAS, AVISEN, AVIVET, JAI LAXMI, AVIBOYE) et nombreux cabinets vétérinaires et autres fournisseurs d'équipements et services.

## 5.2. Les principales zones de production

Dans le cadre de cette étude, les principales zones de production identifiées s'étalent sur différents espaces. Ainsi, on dénombre à l'échelle de la région plus d'une vingtaine de sites ou zones de production agricoles qui peuvent être regroupées en environ 7 grands espaces présentés ci-dessous.

**La zone du Technopôle.** La Grande Niayes de Pikine à l'Est de Dakar, couvrant initialement 750 ha, loge le Technopole, un espace initialement destiné au développement d'industries. L'importance écologique du site a amené l'État à l'ériger en Réserve naturelle urbaine (Décret n° 2019-748 du 29 mars 2019) et à engager le déguerpissement des maraichers qui l'occupaient irrégulièrement. Cependant, malgré les dédommagements, les exploitants continuent encore à y mener leurs activités. Le site du Technopôle accueille une très grande diversité de producteurs (plus 600 selon le Conservateur de la réserve) constitués d'horticulteurs, de fleuristes, de pêcheurs. Le Technopole est aujourd'hui confronté à deux phénomènes majeurs : l'insécurité foncière et la salinisation des terres. La construction de l'arène nationale en 2016 et l'extension des cimetières de Pikine en 2021 ont fait perdre à beaucoup de producteurs leurs parcelles agricoles. Aujourd'hui les producteurs sont menacés de déguerpissement avec le classement du site en Réserve Naturelle. De même on note de plus en plus de remontée saline dans certaines zones du Technopôle. Il faut aussi noter une utilisation par les maraichers des eaux non traitées de la station de pompage, ce qui pose des risques sanitaires pour les consommateurs.

**La zone de Keur Massar – Malika.** Le site de Keur Massar Malika accueille une importante colonie de maraichers surtout autour de la décharge d'ordures de Mbeubeus. A partir de 2012, la construction de nouvelles cités a contribué au déguerpissement de maraichers qui ont vu leurs terres phagocytées par les programmes immobiliers conduits par l'État et les privés (création des Parcelles Assainies et des cités Ainoumady, du site de recasement de Keur Massar). Le site de recasement sur environ 150 ha a permis de reloger environ 2 500 familles victimes des inondations à Pikine ou déplacées dans le cadre de la construction de l'autoroute à péage. Le recasement des populations a ainsi déclenché d'autres vagues d'installations, accélérant ainsi l'urbanisation de Keur Massar. L'agriculture urbaine survit aujourd'hui autour de la décharge ou dans les interstices des quartiers, les exploitants squattant souvent des parcelles d'habitations prêtés par les propriétaires.

**Le site de la Forêt Classée de Mbao (FCM).** La forêt classée de Mbao située dans le département Pikine a toujours fait l'objet d'une exploitation agricole par les populations riveraines dans le cadre de contrats de culture signés avec le service forestier. La production dans la forêt est le plus souvent opérée par des groupements qui exploitent de petites parcelles. Les groupements les plus remarquables dans ce site sont : le groupement de promotion féminin de Keur Mbaye FALL qui bénéficie d'un soutien financier du PNUD et de l'Union des Femmes pour le Développement de Kamb (UFDK). En plus de ces femmes, il existe beaucoup d'autres exploitants individuels et de migrants qui exploitent de petits lopins en maraîchage.

**La zone de Bambilor-Gorom.** La zone couvre les villages de Bambilor, Gorom 2 et Déni Birame Ndao dans la commune de Bambilor. Cette zone est reconnue traditionnellement pour la pratique du maraîchage et de l'arboriculture, de l'agriculture pluviale ainsi que d'élevage de volailles et de petits ruminants. Les exploitations sont, pour l'essentiel, de type familial sur de petites superficies. L'accès à la terre relève très souvent sur le droit coutumier même si le droit moderne tend à s'intensifier dans le cadre de l'affectation des terres par les communes. La zone accueille également de nombreuses fermes et grandes exploitations tournées vers l'exportation. L'agriculture est vivement affectée par la reconversion des terres de culture et par les contraintes d'accès à l'eau. La zone a été très marquée par l'avènement du Pôle urbain qui a conduit à l'accaparement de plus de 2 000 ha des terres de producteurs des communes environnantes.

**Le site Sangalkam** La zone correspond plus ou moins à la commune de Sangalkam et villages environnants dans le département de Rufisque. Les activités agricoles y sont plus diversifiées allant de l'aviiculture, de l'élevage et la production laitière, à l'arboriculture fruitière. La diversité se pose aussi en termes de catégories d'exploitations, des exploitations familiales aux grandes entreprises et unités de productions d'intrants (aliments pour l'aviiculture, production de poussins) aux industries de transformations et d'exportations. Le site est l'un des plus dynamiques en termes de production agricole et connaît un développement de l'agriculture et de l'élevage intensifs avec de nouveaux producteurs disposant de moyens plus importants qui s'investissent à l'intérieur des vergers dans une diversité d'activités : élevage pour la production de lait et viande, aviiculture, maraîchage, arboriculture. La zone compte aujourd'hui de grandes entreprises de productions horticoles et fruitières et de lait et d'œufs.

**Le site de LENDENG et Bargny** Lendeng est une zone horticole nichée dans la périphérie de la commune de Rufisque Est, entre l'autoroute à péage et la cimenterie Sococim. S'étendant sur environ 57 ha, elle accueille aujourd'hui plus de 145 producteurs. La zone est reconnue comme disposant de terres de bonne qualité et très adaptées au maraîchage. Malgré son fort potentiel, l'activité maraîchère dans cette partie de Rufisque fait face à des contraintes liées à la sécurité foncière et à la problématique de l'accès à



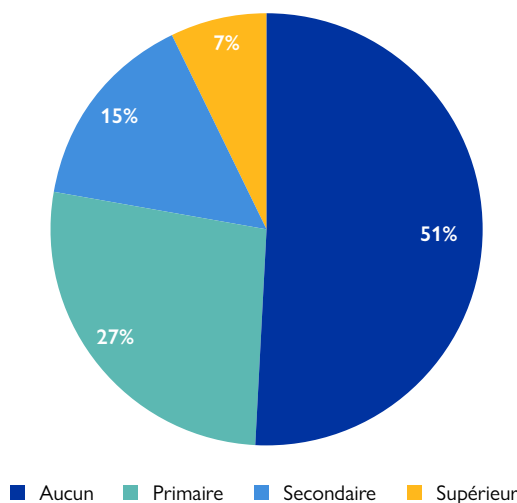
l'eau. Le fort processus d'urbanisation et les grands projets de l'État dans la zone (Port Minéralier de Sendou, Lotissements des HLM) posent des contraintes en termes de sécurisation. La zone abrite des grands projets de l'Etat, le port minéralier et vraquier, la centrale à charbon, le pôle urbain de Diamniadio, qui ont contribué à exproprier un nombre important de producteurs agricoles de la zone de leurs terres. Le cout élevé de l'eau pour l'irrigation fourni par le réseau de la SDE grève fortement les coûts de production.

**La zone de Sébikhotane-Diamniadio.** Diamniadio, ville carrefour, à l'entrée de Dakar subit un processus d'urbanisation rapide autour de le Ville nouvelle de Diamniadio. Ces mutations tendent ainsi à mettre en péril les activités traditionnelles dans la localité. Diamniadio est encore une zone de production agricole, dominée par l'horticulture (maraîchage et floriculture) et dans une moindre mesure par l'élevage. La production agricole est ainsi très fortement menacée par les grands projets immobiliers et d'infrastructures qui tendent à une diminution des superficies emblavées pour ces cultures sous le coup d'une très forte spéculation foncière.

### 5.3. Profil du producteur agricole en milieu urbain et périurbain

L'agriculture en milieu urbain et périurbain constitue le réceptacle pour une population le plus souvent peu instruite et peu qualifiée qui trouve dans ces activités agricoles un moyen assez aisé pour s'intégrer. Cela s'applique aussi aux migrants qui profite ainsi du caractère encore très informel de ces activités. Ainsi plus de 51 % des producteurs interrogés n'ont pas fréquenté l'école formelle, 26,92 % ont le niveau du cycle primaire, 15 % le niveau secondaire et seulement 6,73 % a suivi des études supérieures.

Graphique 2. Niveau d'instruction des producteurs



L'activité attire encore peu les jeunes malgré l'acuité du chômage en ville. Les *chefs d'exploitations* sont généralement d'un âge relativement avancé et les jeunes de moins de 35 ans ne font que 14,9 % soit moins même que les personnes de 65 ans et plus (21,63 %). Cette situation a été réitérée dans les focus groups au cours desquels les personnes ressources et travailleurs migrants ont souligné le peu d'attrait que l'agriculture et l'élevage ont pour les jeunes.

« Les jeunes de la localité ne sont pas trop intéressés par les activités agricoles. C'est majoritairement les travailleurs migrants qui s'occupent de l'horticulture, de l'arboriculture. Les jeunes de la localité ne préfèrent pas ce type de travail. Alors les migrants investissent le secteur et leurs efforts permet de ravitailler les marchés de Dakar. Ils se font de l'argent et eux-mêmes ils parviennent à nourrir leur famille » (Focus group à Fass Mba).

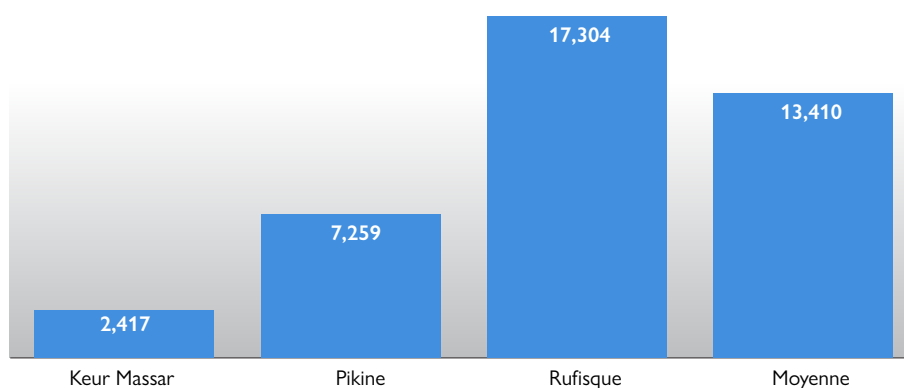
La production reste fortement dominée par les hommes, les femmes chefs d'exploitation ne faisant que 5 % parmi la population étudiée. Les femmes sont cependant très actives dans la commercialisation en tant que revendeuses (« bana-bana ») achetant les productions au niveau des exploitations pour approvisionner les marchés de la région. Elles sont aussi très présentes dans la redistribution du lait.

#### 5.4. La situation foncière et la qualité des sols

##### Le Statut foncier

Le secteur rural correspondant plus ou moins au département de Rufisque (Sangalkam, Bambilor, Diamniadio, Yene) bénéficie d'une plus grande disponibilité des terres avec des surfaces moyennes plus grandes (1,73 ha en moyenne) alors que dans les zones de Keur Massar et Pikine les parcelles exploitées sont très petites (respectivement 2 400 m<sup>2</sup> et 7 300 m<sup>2</sup>). Dans les zones urbaines de Pikine et Keur Massar, le développement de l'habitat se traduit par une réduction des superficies moyennes exploitées.

Graphique 3. Surface moyenne exploitée par producteur

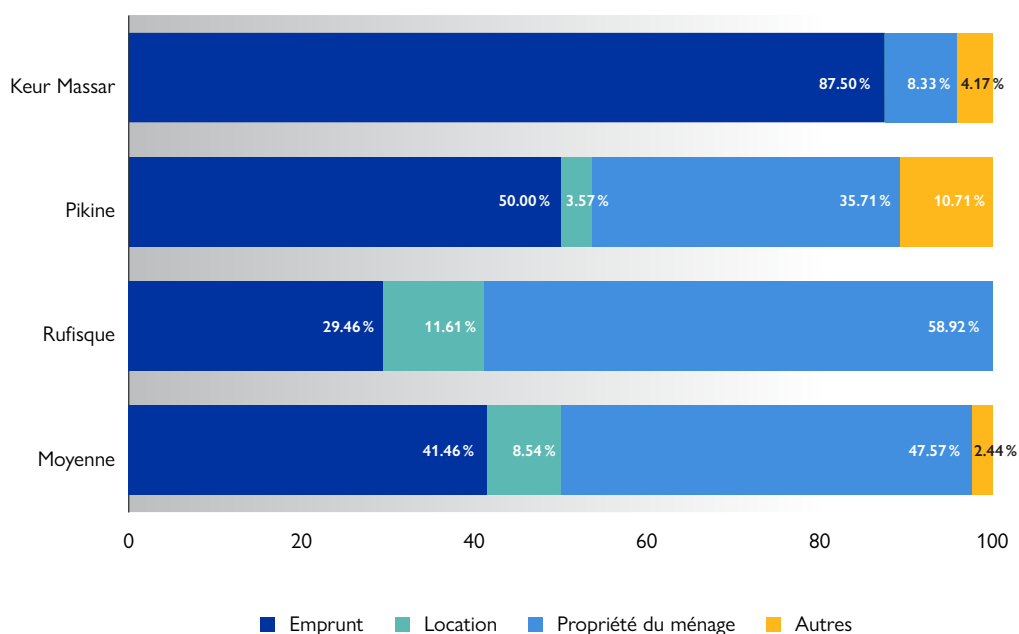


Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

La zone rurale de la région se démarque également par la présence de grandes entreprises agricoles disposant de grandes surfaces et un niveau élevé de mécanisation. Ces grandes entreprises dans la zone périurbaine et rurale de Dakar exploitent des superficies de plus de cent ha à l'image de la SAFINA (deux sites de 700 et 300 ha), Soleil Vert (130 ha), la SEMAF (105 ha). En plus, cette zone rurale accueille depuis 2020 le Domaine Agricole Communautaire avec plus de mille hectares de terres jouxtant le domaine de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA avec quelques 540 ha), les anciens aménagements de BUD Sénégal et les réserves de Déni Youssou (plus de 200 ha).

L'analyse du statut foncier montre que l'emprunt est la forme la plus présente dans les départements de Pikine et Keur Massar. Ainsi 87,5 % des producteurs de Keur Massar et 50 % de Pikine ont recours à ce moyen. Cette tendance s'explique aisément par le caractère irrégulier/toléré des occupations sur des zones classées (forêt de Keur Massar et Reserve Naturelle du Technopole).

Graphique 4. Statut foncier des parcelles



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

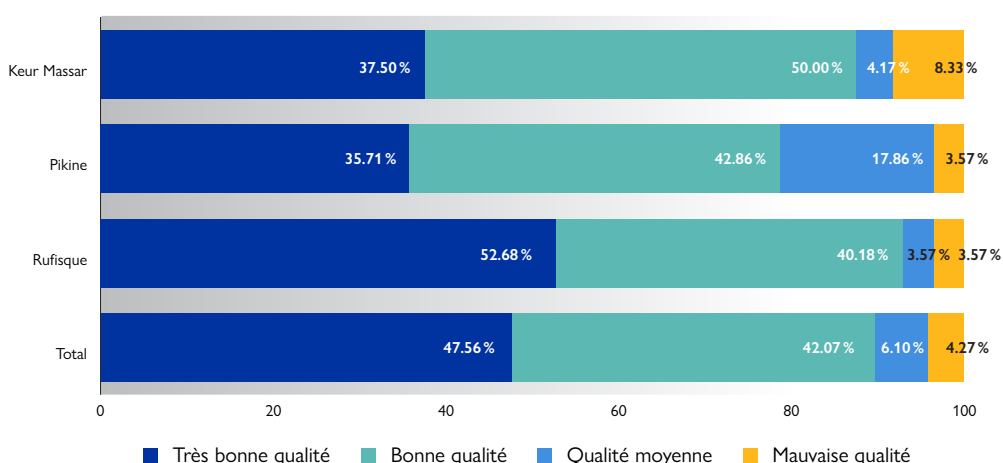
Les enquêtes ont aussi montré qu'à Keur Massar Malika, la plupart des producteurs souvent migrants squattent des parcelles d'habitation pour mener leurs activités. Ainsi le statut de propriétaire est très faible (8,33 %) à Pikine mais plus important à Rufisque (35,71 %). À Rufisque, la propriété familiale est davantage observée (58,92 % des exploitants) alors que 29,46 % des exploitants ont emprunté leur parcelle.



### La qualité des sols

La zone des Niayes, bénéficie encore de sols de très bonne qualité et très propices aux activités agricoles Très peu de producteurs rencontrés ont noté une mauvaise qualité des sols (47,56 % des producteurs notent une très bonne qualité et 42,07 % une bonne qualité). Les rares producteurs qui ont souligné une croissante dégradation des sols le lient à une trop forte utilisation des intrants chimiques et la surexploitation (75 %). Pour lutter contre la dégradation des sols, 69,51 % des producteurs déclarent utiliser des pratiques agroécologiques particulièrement à Pikine (70,83 %) et à Keur Massar (69,64 %).

Graphique 5. Appréciation de la qualité des sols chez les producteurs

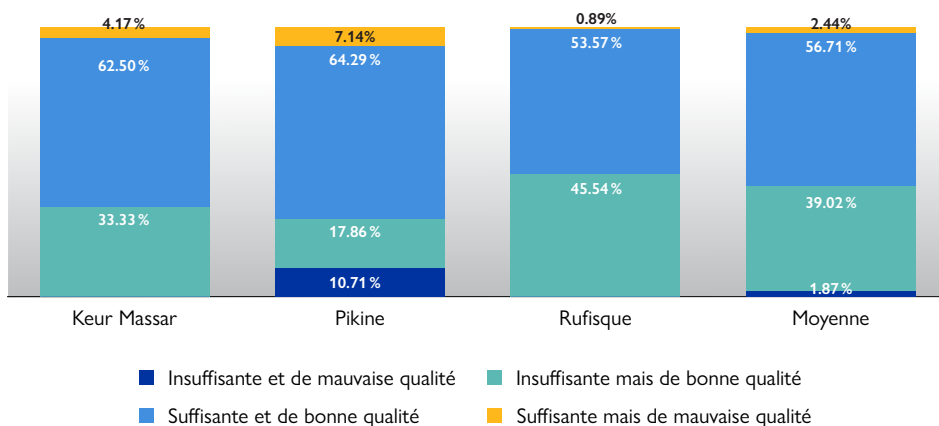


Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

### La disponibilité en eau de qualité

À Pikine et Keur Massar, l'accès à l'eau est satisfaisant compte tenu de la proximité de la nappe. Ainsi plus de 62,5 % à Keur Massar et 64,29 % à Pikine ont jugé l'eau suffisante et de bonne qualité.

Graphique 6. Appréciation de la disponibilité de l'eau chez les producteurs



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

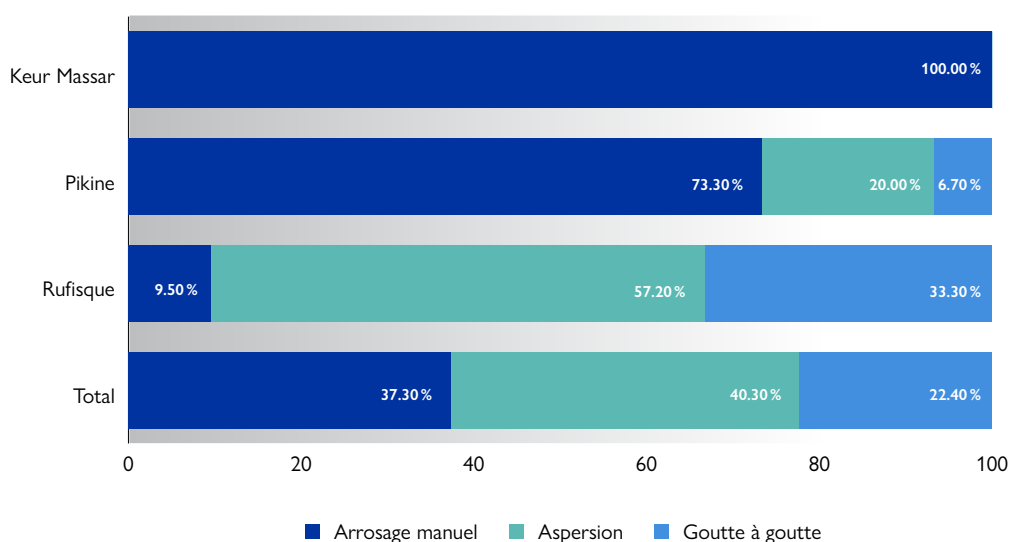
À Pikine la pollution des nappes et la salinisation découlant surtout de la surexploitation et des rejets industriels et ménagers constituent une préoccupation (17,5 % la jugeant de mauvaise qualité). Le problème d'insuffisance de l'eau est surtout ressenti à Rufisque (45,54 % des producteurs notent une eau insuffisante) ou la problématique de l'eau constitue un des facteurs de bradage des terres.

## 5.5. La problématique de l'eau dans la production agricole urbaine et périurbaine

### Les techniques d'irrigation

Les principales pratiques d'irrigation sont l'arrosage manuel (arrosoirs et seaux). À Keur Massar c'est le mode exclusif alors qu'à Pikine, 73 % des producteurs la pratiquent. C'est dans le département de Rufisque que les producteurs entament une modernisation de leurs techniques d'irrigation avec le développement des systèmes d'aspersion (57,2 %) et des systèmes de goutte-à-goutte comme le montre le graphique suivant. Une meilleure sécurité foncière et de plus grandes surfaces exploitées pourraient expliquer une tendance pour les producteurs d'investir dans la modernisation de leur activité.

Graphique 7. Type d'arrosage utilisé



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

La gestion de l'eau constitue l'un des défis majeurs pour les petits producteurs. La situation est encore plus prégnante dans le département de Rufisque ou contrairement aux zones de Pikine et Keur Massar, la nappe est moins affleurante. Cela est illustré à travers le discours d'un responsable du groupement inter-villageois à BUD Sénégal dans le département de Rufisque : « nous avons plus de 500 membres, mais actuellement

avec l'impossibilité d'avoir une quantité d'eau suffisante et à un coût soutenable, c'est seulement environ 300 adhérents qui exercent actuellement dans le périmètre ».

Du côté du Technopôle, la salinisation de la nappe est de plus en plus notée par les producteurs qui creusent plus en profondeur pour accéder à l'eau. Ainsi, le Fond Nordique de Développement envisage un projet pour permettre l'épuration des eaux usées pour une utilisation par les maraîchers. *«La principale contrainte à laquelle nous sommes liés reste la salinisation de l'eau ce qui ne favorise pas un bon maraîchage. Nous sommes toujours en attente d'un système d'irrigation financé par le fonds nordique en provenance de la station de Cambérène. Les tuyaux ont déjà été placés depuis 2019. Cependant, nous n'avons toujours pas accès à cette eau.»* (FGD auprès des producteurs de Technopole).

Du côté des entreprises d'agro-business, les techniques sont plus sophistiquées (mécanisation, irrigation goutte à goutte). SAFINA exploite ainsi cinq forages dans la zone de Sébikhotane trois d'une capacité totale de 1050 m<sup>3</sup> / heure. Soleil Vert exploite un forage de 150 m<sup>3</sup> / heure. Ces agro-industries maîtrisent leur approvisionnement en eau. Ce qui est sans doute moins le cas des autres catégories de producteurs.

## 5.6. Les pratiques et techniques de production

### Les principales spéculations produites

Les enquêtes au niveau des petites exploitations agricoles ont montré que la tomate (33,33 %) et les oignons (32,72 %) constituent les principales spéculations produites suivies par la laitue (28,4 %), les arachides (25,31 %) et le basilic (23,46 %). À Keur Massar, les spéculations les plus produites sont la tomate (58,33 %), la laitue et le basilic (45,83 % chacune). À Pikine, la laitue (88,46 %) est la plus cultivée suivie du basilic (53,85 %) et de la tomate (50 %). Cependant, à Rufisque l'arachide a été la plus citée (35,71 %) suivie de l'oignon (29,41 %) puis du niébé et du chou (24,11 % chacune). La grande production et l'agro-industrie s'intéressent à un petit nombre de spéculations notamment les haricots, le melon, la tomate, la mangue, la fraise qui sont surtout destinés aux marchés d'exportation.

### Les pratiques agroécologiques

La grande majorité des producteurs (70,12 %) déclarent utiliser des pratiques agroécologiques. Il s'agit de pratiques simples entre autres l'utilisation de la fumure organique comme le compost et les excréments d'animaux ; le parcage du troupeau dans les champs et la mise en jachère pour le repos des sols. Ces pratiques sont plus utilisées à Pikine (71,43 %) et à Rufisque (72,32 %) qu'à Keur Massar (58,33 %).

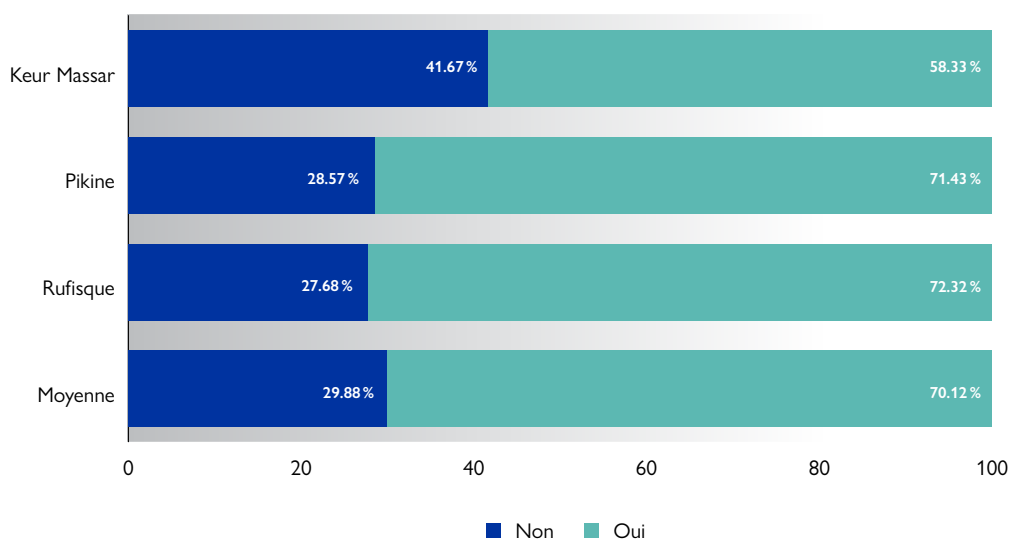


Image 3. L'agriculture urbaine et périurbaine approvisionne la ville en produits frais



©2022 DataDev

Graphique 8. Utilisation de techniques agroécologiques

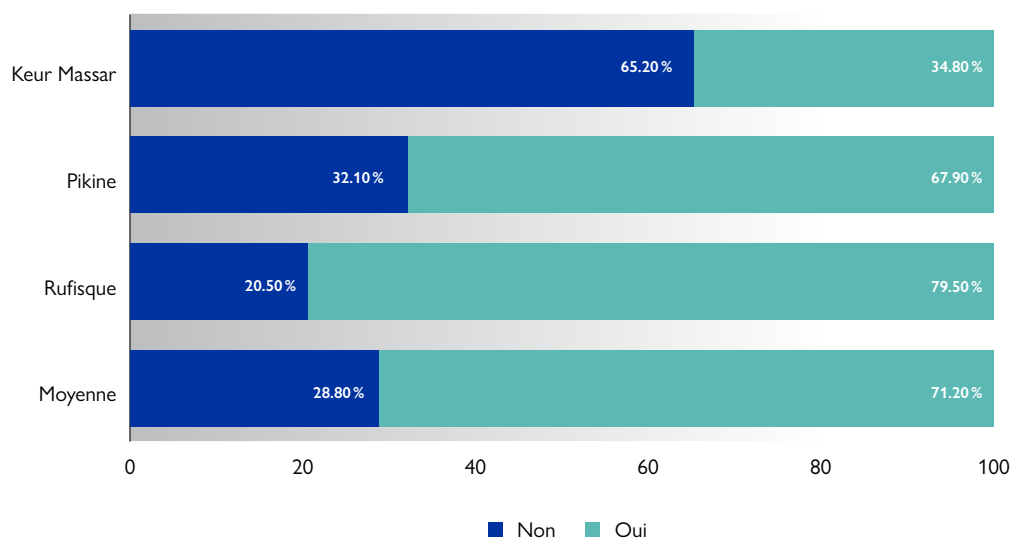


Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

### 5.7. L'utilisation de la main d'œuvre

La majorité des petits et moyens exploitants (71,17 %) fait recours à la main d'œuvre dans leurs exploitations. Ce recours est plus noté à Rufisque (79,46 %) et à Pikine (67,86 %). À Keur Massar, les producteurs exploitent généralement des parcelles de taille réduite. Les grandes exploitations agro-industrielles et petites et moyennes entreprises surtout basées à Rufisque recourent également à une importante main-d'œuvre de permanents et de saisonniers.

Graphique 9. Utilisation de la main d'œuvre extérieure



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

Les activités nécessitant de la main d'œuvre extérieure sont la préparation du sol (72,41 %), la mise en pépinière (21,55 %), le semis (40,52 %), l'arrosage (34,48 %), le désherbage (76,72 %), le gardiennage (25,86 %) et la récolte (66,38 %). Les grandes et moyennes entreprises utilisent aussi la main d'œuvre pour le conditionnement (du haricot, du melon, de la tomate, de la mangue).

Le recours à la main d'œuvre féminine est assez courant (60,12 % des producteurs enquêtés déclarent y faire recours), notamment dans les activités de récolte, de tri, de conditionnement, etc.. Le travail des enfants bien que faible est cependant assez présent avec 20,25 % des producteurs ayant déclaré avoir recours à une main d'œuvre infantile surtout dans les activités de récolte, de désherbage et d'arrosage.

La main-d'œuvre utilisée est majoritairement constituée de migrants nationaux mais également de travailleurs étrangers. Il a été noté surtout un faible intérêt des jeunes de la localité pour les travaux champêtres, ce qui explique un recours surtout à la main d'œuvre migrante. Les producteurs notent ainsi le rôle stratégique de ces migrants à certaines périodes de l'année où les besoins sont importants. Dans les trois zones, les producteurs compensent les besoins de main d'œuvre en recourant aux travailleurs migrants, plus disponibles et acceptant des rémunérations plus modestes. Pour certains types de travaux les migrants étrangers sont reconnus plus expérimentés. Selon un producteur rencontré à Fass Mbaou : « C'est majoritairement les travailleurs agricoles migrants qui s'occupent des exploitations horticoles, arboricoles et autres. Les jeunes de la localité ne préfèrent pas ce type de travail. Alors les migrants investissent le secteur. Ils se font de l'argent et eux-mêmes parviennent à nourrir leur famille ».

## 5.8. Revenu agricole brut annuel

Tableau 1. Revenu moyen des producteurs

Designation	Revenu moyen par hectare (FCFA)
Keur Massar	4 310 184
Pikine	4 740 735
Rufisque	2 383 857
Moyenne Total	2 958 794

Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

Le revenu annuel brut est plus important à Pikine (4 740 735 CFA), suivi de Keur Massar (4 310 184 Francs-CFA à l'hectare). Rufisque a le revenu moyen le plus faible avec 2 383 857 FCFA. Les consultations avec les acteurs ont permis de noter dans le département de Pikine la proximité des marchés et une demande plus présente expliquent des revenus plus élevés et des avantages comparatifs certains sur le marché. Un responsable d'association s'activant au niveau du Technopôle disait ceci : « l'avantage que nous avons c'est que nous cultivons sur du sol très riche et cela nous permet de produire plusieurs spéculations entre autres de la salade ; du chou, du poivron et de la patate douce. En plus, nous arrivons toujours à planifier nos productions en fonction des besoins futurs de sorte que à chaque période de vente, nous venons sur le marché avec des produits qui ne se voient pas trop ».

## 5.9. Les acteurs de la commercialisation

La commercialisation mobilise un nombre important d'acteurs notamment :

- Les petits collecteurs appelés banas-banas qui acheminent les productions des champs et marchés ruraux vers les grands centres urbains. Ils établissent des relations privilégiées avec les producteurs et peuvent même assurer le financement des intrants.
- Les coxeurs au niveau des marchés, intermédiaires commissionnaires chargés de recevoir la production et de les mettre à la disposition des acheteurs. Ils négocient les prix, paient les taxes et redevances et prélèvent leurs commissions pour retourner le différentiel au producteur.



- Les grossistes qui consolident la production provenant des marchés ruraux et urbains, des bana-banas, des coxeurs et assurent une fonction d'éclatement de la production au niveau des petits marchés urbains et boutiques, les détaillants qui revendent les productions en petites quantités.

L'agglomération dakaraise constitue le plus gros point de convergence des produits horticoles, approvisionnant journalièrement les ménages urbains en produits frais. Le marché Syndicat de Pikine et le marché de Thiaroye (dans la région de Dakar) constituent ainsi des pôles pour ces produits horticoles. Le marché des produits horticoles est marqué par un certain nombre de spécificités :

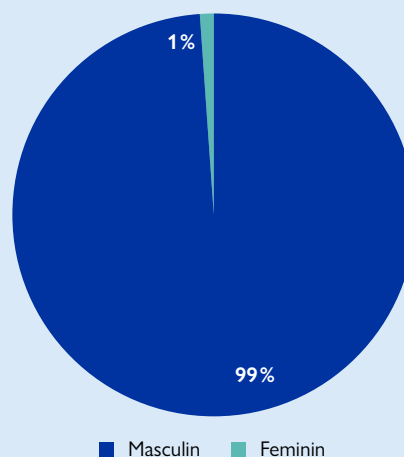
- Une très forte saisonnalité des productions concentrées sur une petite partie de l'année ;
- Une très forte périssabilité des produits et une faiblesse de l'offre de conservation et de transformation contribuant à des pertes assez élevées en certaines périodes ;
- Le manque d'infrastructure pour le transport (gros porteurs frigorifiques), la conservation et le stockage, la faiblesse de la transformation et l'enclavement des zones de production ;
- Une part croissante d'importation de fruits et légumes provenant d'Europe, du Maroc.

Ces contraintes fragilisent ainsi les petits producteurs face aux intermédiaires et commerçants dans la négociation des prix. Les grands producteurs assurent directement la commercialisation de leurs productions à travers les systèmes de transports journaliers qui livrent la production à des intermédiaires au niveau des grands marchés urbains ou les coxeurs assurent la commercialisation et envoient les ventes en utilisant les innovations digitales. À travers ce système le producteur continue cependant d'assumer le risque dans la commercialisation.

## 6. Profil des migrants dans l'agriculture urbaine et périurbaine à Dakar

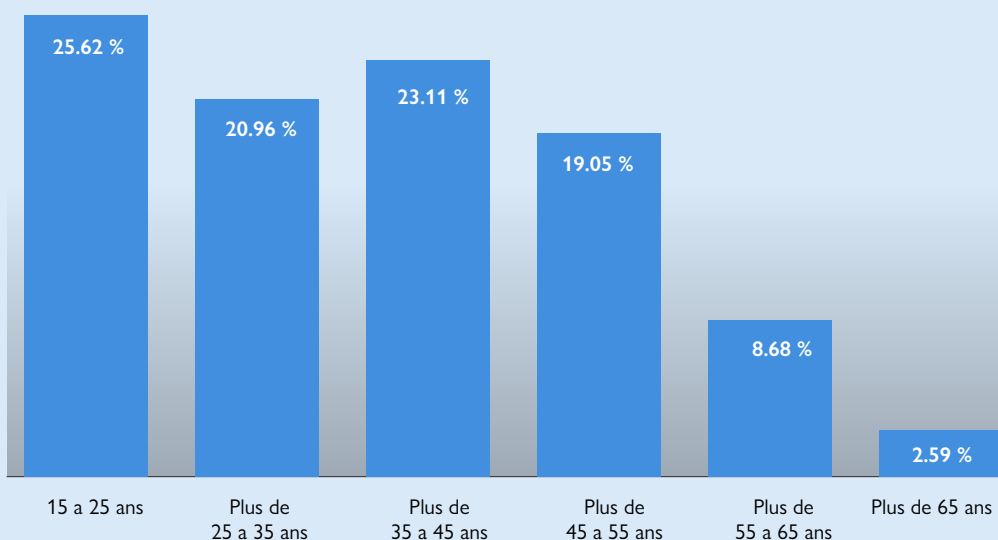
La migration des travailleurs agricoles vers les zones de production est très ancienne, comme l'ont démontré plusieurs recherches sur l'agriculture urbaine et périurbaine. Elle a ainsi accompagné le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine à Dakar. L'horticulture exige en effet des besoins importants en main d'œuvre fournie par les travailleurs locaux mais le plus souvent par des travailleurs migrants, saisonniers ou permanents. La présente enquête, conduite a ainsi permis de mieux caractériser ces migrants surtout présents dans la production agricole dans la région de Dakar.

Graphique 10. Répartition par sexe des migrants



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

Graphique 11. Répartition des migrants en fonction de l'âge



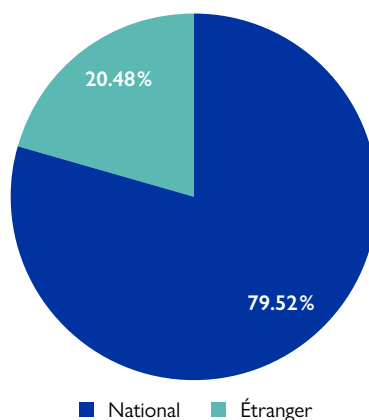
Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

## 6.1. Caractéristiques sociodémographiques des migrants de travail

Les travailleurs migrants dans le système de production agricole sont presque exclusivement des hommes. Les femmes ne représentent que 1 % des personnes enquêtées. Il faut noter que même si la migration touche les femmes, celles-ci sont plus orientées vers les emplois de service et le commerce.

L'âge de travail dans les exploitations agricoles est essentiellement jeune. Les travailleurs jusqu'à 35 ans représentent ainsi plus de 46 %.

Graphique 12. Distribution des migrants internes et internationaux

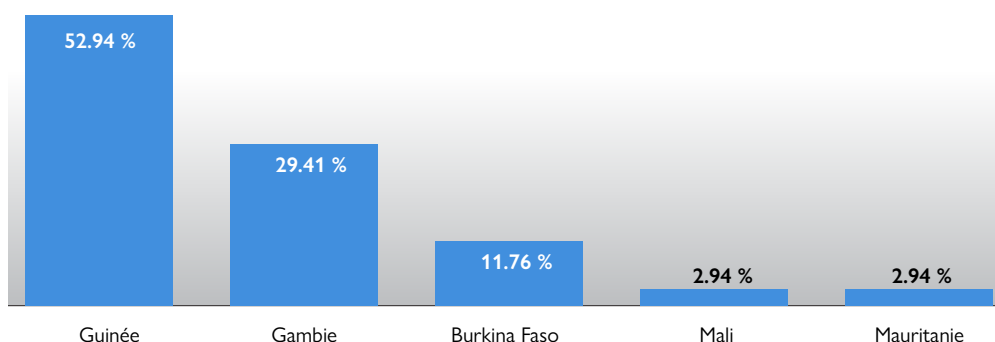


Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

## 6.2. Lieux d'origine des migrants

Selon l'origine, une remarquable présence des travailleurs migrants internationaux est notée. L'analyse montre une présence assez appréciable des migrants non-sénégalais internationaux qui représentant plus de 20 % des personnes recensées.

Graphique 13. Pays d'origine des migrants dans l'agriculture



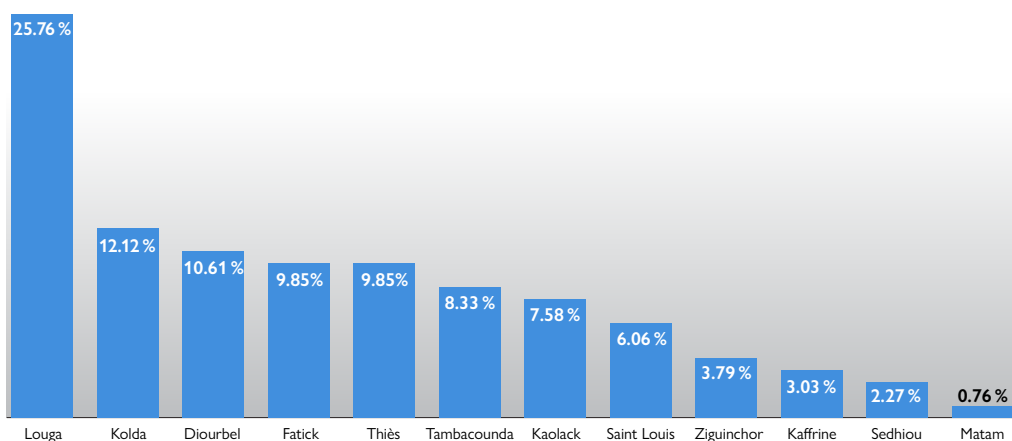
Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

**Les migrants d'origine guinéenne dominent parmi les travailleurs étrangers.** Les migrants internationaux viennent essentiellement de la sous-région et notamment de la Guinée (52,94 % des travailleurs étrangers). La Gambie constitue le deuxième pays d'origine avec 29,41 % suivi par le Burkina Faso (11,76 %). Les Maliens et Mauritanais



malgré la proximité géographique sont faiblement présents dans le travail agricole. Cet afflux des migrants de la sous-région dénote ainsi de l'attractivité du pays et de l'activité agricole qui selon les migrants rencontrés offrent des revenus plus élevés comparativement à ce qu'ils peuvent gagner dans leurs pays. Les situations de pauvreté, d'insécurité mais aussi l'impact des changements climatiques et la déstructuration des systèmes de production agricole qui s'en suivent constituent des motivations pour une migration dans la sous-région.

Graphique 14. Région d'origine des migrants internes dans l'agriculture



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

**Au plan interne, les régions du centre fournissant une bonne partie de la main d'œuvre agricole.** Louga constitue la première région de départ des migrants. La région fait partie de l'ancien bassin arachidier fortement frappé par une crise des systèmes agricoles, par la forte dégradation des sols très érodés et la baisse de la pluviométrie. Les régions centre de Louga (25,76 %), Diourbel (10,61 %), Fatick (9,85 %), Thiès (9,85 %) et Kaolack (7,58 %) fournissent ainsi plus de 56 % des migrants. Les régions de Kolda et de Tambacounda sont aussi d'importants fournisseurs de main d'œuvre agricole.

Parmi les travailleurs il faut noter les travailleurs saisonniers spécialisés sur une activité précise. Par exemple, parmi les travailleurs Guinéens il faut noter les groupes spécialisés dans les travaux du sol (binage et du sarclage). Ces travailleurs spécialisés agissent dans le cadre d'équipes avec des "leaders" qui assurent la supervision du groupe de jeunes qu'ils ont eux-mêmes coopté depuis la Guinée. Ces travailleurs spécialisés font le tour des exploitations pour assurer ces tâches. Les travailleurs migrants guinéens sont ainsi assez reconnus dans ces types d'activités pour leur savoir-faire et expertise.

### 6.3. Le parcours migratoire des travailleurs agricoles

#### Les motifs de départ

Les raisons économiques constituent les principaux motifs de départ des migrants, 96,39 % des personnes interrogées évoquant les raisons de travail et de recherche de revenus plus importants et seul un petit nombre est parti sur la base de considérations autres (rejoindre des membres de sa famille, faire des études, insécurité, etc.). Le tableau suivant détaille ces motivations pour les deux catégories de migrants.

Tableau 2. Motivation de départ des migrants

Désignation	Économiques	Politiques et Sociales	Autres	TOTAL
Internationale	97,14 %	2,86 %	0,00 %	100,00 %
Interne	96,18 %	1,53 %	2,29 %	100,00 %
<b>Moyenne</b>	<b>96,39 %</b>	<b>1,81 %</b>	<b>1,81 %</b>	<b>100,00 %</b>

Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

*Le témoignage d'un ressortissant guinéen : « en Guinée, les jeunes de ma localité n'ont aucune perspective de réussite s'ils ne tentent pas leurs chances ailleurs. Là-bas, les sources de revenus sont très faibles et les jeunes n'ont d'autres alternatives que de tenter l'aventure ».*

*Un travailleur migrant rencontré dans le village de Gorom (département de Rufisque) : "Les jeunes partent car ils veulent réussir et les inégalités économiques font qu'ils décident volontairement d'aller voir ailleurs".*

*Un travailleur rencontré témoigné ceci : "Au village, nous avons connu les impacts du changement climatique. Les populations ont perdu tous leurs moyens de subsistance".*

#### Dakar est la destination prioritaire pour la grande majorité des migrants

Au cours du parcours migratoire, les résultats montrent que 82 % des migrants sont venus directement à Dakar qui est leur première destination. Par contre, 18 % ont vécu soit dans d'autres pays ou d'autres régions dans le pays avant leur installation dans la capitale. Les sites de transit qui reviennent le plus souvent au Sénégal sont (Richard Toll dans la vallée de fleuve Sénégal, Saint Louis, Fatick, Mbour, Touba, Thiès, Mboro...). Les migrants issus de la région de Ziguinchor (25 %) sont les plus à marquer des escales dans leur parcours migratoire, suivis par ceux de Thiès (23 %) malgré la proximité avec Dakar. Les travailleurs étrangers ont résidé dans d'autres pays comme la Gambie, le Mali, la Guinée avant leur arrivée à Dakar. D'après les résultats obtenus lors de cette étude la

migration par étapes serait surtout liée à l'absence de relations pouvant permettre une intégration facile. Les migrants qui ne sont pas venus directement à Dakar ont été avant Dakar soit dans un site (65,12 %), soit dans deux sites (27,91 %) ou même trois sites (6,98 %).

Le tableau suivant détaille l'itinéraire de migration.

Tableau 3. Itinéraire de migration

Designation	Transit	Arrivée directe	Total
Internationale	17,14 %	82,86 %	100,00 %
Interne	18,32 %	81,68 %	100,00 %
<b>TOTAL</b>	<b>18,07 %</b>	<b>81,93 %</b>	<b>100,00 %</b>

Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

Quelques réponses des personnes interrogées sur le choix de Dakar comme destination de migration

- « Un de mes grands était au Dakar et à chaque fois qu'il venait il distribuait de l'argent par ci et par là et il a construit sa maison ».
- « Dakar reste la meilleure destination car offrant plus d'opportunités pour trouver du travail »
- « J'ai entendu dire qu'il y'a beaucoup de plus de chance pour avoir un travail. »
- « On m'a dit que je pouvais trouver du travail dans les champs à Dakar »
- « Le métier de fleuriste et beaucoup plus actif à Dakar »
- « Parce qu'il avait mon oncle ici qui faisait le maraîchage »
- « C'est plus facile de faire le maraîchage à Dakar. Si tu creuse a moins de 20m l'eau sort zones »
- « On gagne plus à Dakar que dans les autres régions »
- « Parce que mes grands-parents résidaient déjà à Dakar »
- « Je suis venue directement à Dakar par ce ils y a des membres de ma famille qui sont ici»
- « Parce que j'avais des parents ici et en même temps ça m'a facilité de trouver un emploi »
- « Parce qu'il y a mes grands frères qui se sont installés à Dakar depuis longtemps, c'est eux qui m'ont convaincu de venir à Dakar »
- « On travaille mieux en s'éloignant de son territoire »
- « Je connais des proches de même origine ici à Dakar. Ils m'ont facilité l'installation »
- « Parce que j'ai mes amis ici qui viennent du même village que moi »



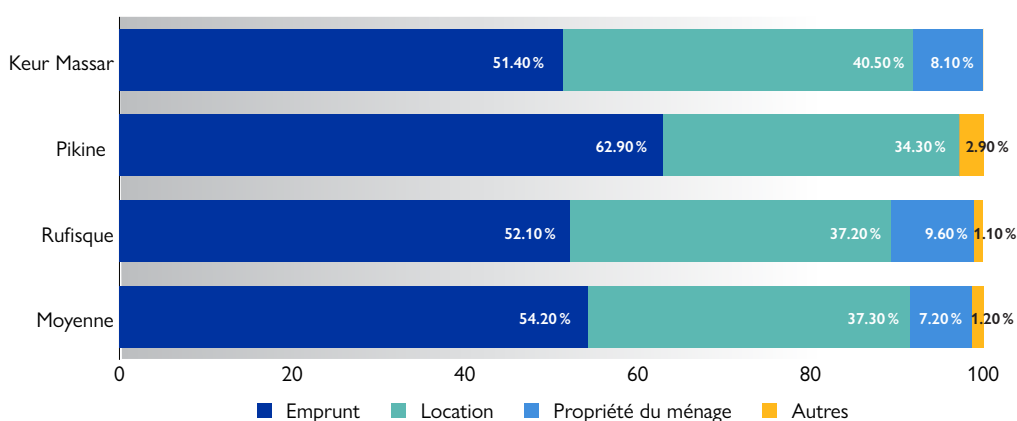
### L'agriculture est la première activité pratiquée par des migrants dans le secteur

Les migrants arrivant à Dakar et avec une expérience agricole confirmée s'orientent prioritairement vers l'agriculture. Ainsi 64 % des travailleurs migrants ont été directement employés dans l'agriculture alors que 35,54 % sont passés par d'autres activités à leur arrivée. Les services et l'artisanat (maçons, mécanique) constituent les premiers métiers (46,94 %) pour ceux qui ont fait autre chose. Le 24,49 % des personnes interrogées ont essayé l'industrie (0 % pour les étrangers), 16,33 % le petit commerce et 8,16 % le transport (conduite de charrettes surtout). Il faut noter que ces personnes qui ont essayé d'abord d'autres activités avant l'agriculture pourraient avoir rencontré des difficultés d'intégration occasionnant leur retour vers l'agriculture. Le graphique suivant présente la distribution de cette catégorie de travailleurs migrants en fonction du secteur initialement investi.

### Le maintien dans l'activité agricole

Les travailleurs migrants interrogés sur leurs perspectives de continuer cette activité dans les 3 prochaines années déclarent pour plus de la moitié se voir encore agriculteurs (54 % en sont certains). La certitude est plus confirmée à Pikine, le département où l'activité se déroule dans des sites classés donc plus ou moins sécurisés. À Keur Massar, les producteurs sont moins sûrs de leur maintien, la survivance de l'agriculture étant plus incertaine.

Graphique 15. Maintien dans l'activité pour les trois prochaines années

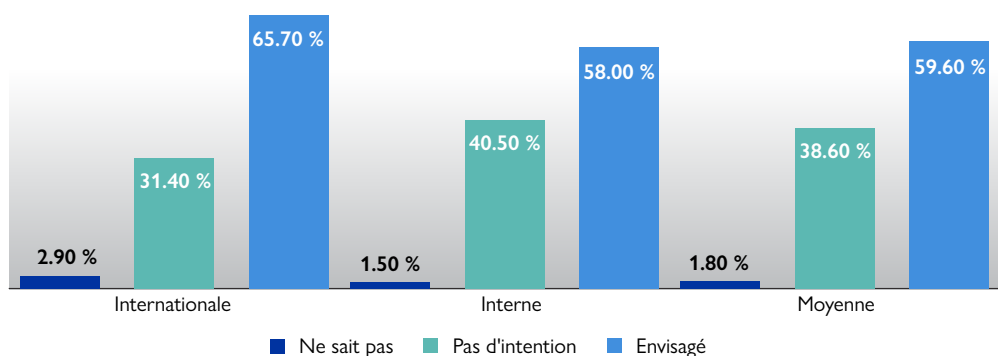


Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

### Dakar, étape pour une migration vers d'autres pays

Dakar est pour beaucoup de migrants une étape dans la migration vers d'autres pays. Ainsi plus de 59 % des migrants interrogés ont avoué une intention de migrer vers d'autres pays. L'étape de Dakar permet ainsi de faire des petits boulots et d'amasser assez d'argent pour poursuivre le voyage.

Graphique 16. Possibilité de migration vers d'autres lieux



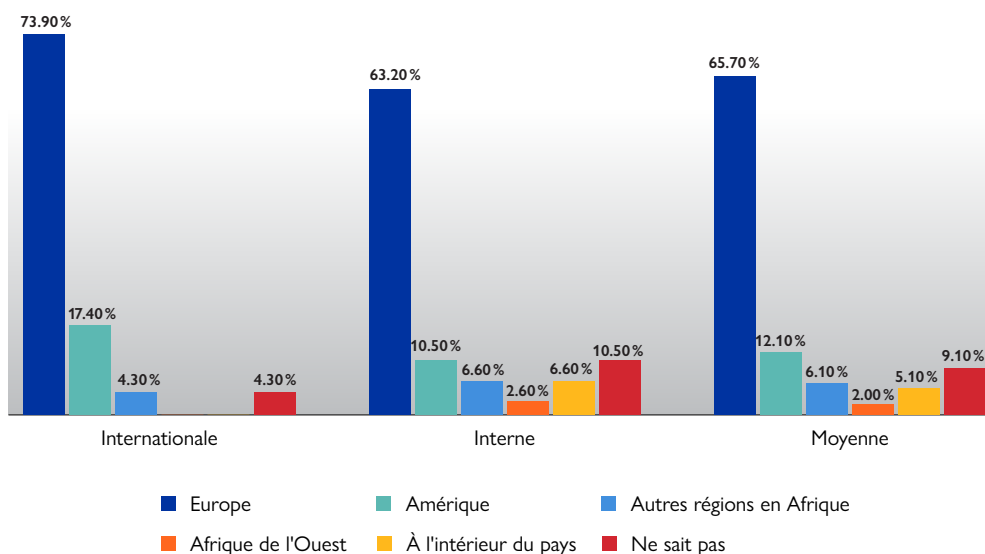
Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

Un leader communautaire rencontré à Thiaroye/Mer témoigne : « la plupart des jeunes issus de la sous-région que l'on voit faire des travaux de fumage pour les transformateurs de produits halieutiques ne travaillent que pour amasser de l'argent pour ensuite payer leur voyage en mer vers l'Espagne ».

### L'Europe et les Amériques principales destinations souhaitées

Pour les migrants envisageant la poursuite du parcours migratoire, l'Europe est la destination la plus prisée (pour 65,7% des migrants en général et 73,9% des migrants internationaux), l'Amérique venant en seconde position (12,1% des migrants). Une meilleure facilité d'intégration avec moins de barrières linguistiques, la présence d'un réseau relationnel plus développé serait la raison de cette préférence.

Graphique 17. Futures destinations préférées



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

#### 6.4. Les revenus et conditions de travail des migrants

**Les travailleurs migrants sont le plus souvent des employés et travaillent de manière indépendante.** L'enquête montre ainsi que ceux-ci sont en majorité des travailleurs employés au sein d'une exploitation (71,2 % des migrants) et appelés communément « *sourga* ». Ils peuvent ainsi être recrutés soit exclusivement ou à temps partiel.

En revanche un nombre assez remarquable (28 % des migrants) travaillent pour leur compte propre. Ces migrants chefs d'exploitation ont démarré comme employés et aujourd'hui ont acquis des parcelles par achat, emprunt ou location. Les travailleurs indépendants sont plus nombreux à Pikine, au niveau du technopole et de la forêt classée de Mbao. L'accès au foncier est en effet plus aisé dans les zones protégées et plus difficile à Rufisque et Keur Massar où la spéculation foncière rend le foncier inaccessible pour les travailleurs aux revenus faibles.

**Une faible rémunération.** Ramené à l'année, le revenu annuel moyen des travailleurs migrants dans l'agriculture est de 534 943 FCFA, ce qui est assez faible si on sait que le SMIG (Salaire Minima Interprofessionnel et Agricole) est de 333.808 francs CFA (Décret 2019\_103 fixant les salaires minima interprofessionnel et agricole garantis). Il est plus faible pour les migrants de Keur Massar et plus important dans le département de Pikine (613 750 FCFA à Pikine contre 559 214 FCFA à Rufisque). Un meilleur accès aux marchés urbains et une plus forte demande expliquent en effet des revenus plus importants.

Tableau 4. Salaire moyen annuel des travailleurs migrants dans l'agriculture

Département	Salaire moyen annuel
Keur Massar	302 000
Pikine	613 750
Rufisque	559 214
<b>Total</b>	<b>534 943</b>

Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.

**Un statut de travail encore très informel.** Les travailleurs migrants gardent encore un statut très informel avec une absence totale de contrat. Ainsi aucune des personnes dans l'échantillon n'a déclaré avoir un contrat écrit ni de déclarations officielles de travailleur ou de paiement de prestations sociales. Les accords sont faits oralement et ne permettent aucune couverture sociale ou sanitaire. La grande majorité des travailleurs migrants (70 %) prennent eux-mêmes en charge leurs dépenses de santé et seulement 30 % sont de manière plus ou moins informelle appuyés par leurs employeurs. Les témoignages suivants montrent les difficultés rencontrées par les migrants.



Témoignage migrants : *Quand je suis venu, j'ai trouvé un autre malien mais il n'a fait que quelques mois et il est parti. Il disait que la dame (propriétaire) nous exploitait car elle avait promis de prendre en charge notre ration alimentaire. L'exploitation est grande et les conditions de travail sont dures. Si on se nourrit, mal ça risque de nous causer des problèmes. Finalement, le malien a quitté mais il n'a pas voulu emmener l'affaire à la justice. Depuis, la dame persiste, elle nous demande de nous prendre nous-même en charge or dans le contrat verbal, ce n'est pas ce qu'elle avait promis».*

*« Les conditions d'accès aux services sociaux sont difficiles. Faute de moyens, je ne me rends jamais au poste de santé car ils vont me prescrire des médicaments que je ne pourrais pas acheter. Quand je tombe malade, j'arrête de travailler et je me repose quelques temps, je prends des médicaments traditionnels et je me rétablis. Moi, c'est ma solution ».*

Un travailleur migrant à Keur Massar

### Les migrants vivent en location avec un niveau d'équipement assez faible

Plus des deux tiers des migrants (exactement 62,7 %) paient leur location alors qu'un petit nombre (17 %) est logé par un parent ou ami. La solidarité de groupe et le mentorat des premiers installés constitue une stratégie qui facilite d'intégration des nouveaux venus et leur permet de trouver un travail plus facilement. L'analyse a ainsi permis de noter que même si le migrant vit en location il le fait dans le cadre de groupes de migrants qui se partagent les frais (ainsi 74,1 % des personnes interrogées vivent avec d'autres migrants ou des relations). Un nombre assez important de migrant (19,9 %) est logé par l'employeur.

L'enquête a permis d'évaluer une amélioration des conditions de vie à travers la possession d'un certain nombre d'équipements assez commun. L'accès à l'électricité est très développé, plus de 75 % l'ayant à leur domicile. Environ 23 % ont la télévision et 64 % ont un téléphone portable. La possession d'un réfrigérateur est encore marginale (3,6 %) de même que la possession de mobylette et bicyclette. Il faut cependant noter que dans les stratégies d'amélioration du confort la priorité est accordée à la famille restée au village et donc la faiblesse du niveau d'équipement du ménage ne traduit pas assez souvent le niveau de revenus des migrants.

L'essentiel des personnes interrogées ont déclaré avoir noté une amélioration de leurs conditions de vie depuis leur départ en migration. La ville leur offre en effet des revenus plus relevés et plus réguliers et ils peuvent bénéficier d'un accès et d'une qualité de services plus élevé. Le relèvement des conditions de vie dépend aussi du niveau d'intégration dans la société. Cela est encore plus valable pour les migrants internationaux qui doivent aussi parler la langue locale et avoir des pairs qui leur facilitent l'intégration en les accueillant dans l'exploitation. Les travailleurs (Burkinabé, Maliens, Guinéens), ont ainsi des « aînés » qui les ont aidés à bien s'intégrer.

L'intégration est aussi liée à la durée dans le milieu et aux réseaux qu'on a pu se construire. Certains migrants qui ont fait plus d'une décennie dans le secteur ont plus de possibilités d'avoir de bonnes conditions et de réussir leur projet. Ces migrants, de « sourga », ils arrivent à devenir de petits exploitants engageant d'autres à travailler pour eux.







## 7. La contribution des migrants au développement local

L'agriculture urbaine et périurbaine joue pour des villes comme Dakar un rôle stratégique en tant qu'assurant l'alimentation des ménages urbains et la fourniture en produits agricoles frais et sains tout en pourvoyant les classes vulnérables en emplois et en revenus et en favorisant l'intégration des groupes défavorisés et travailleurs migrants. L'agriculture participe également à la préservation de l'environnement et au mieux vivre en assurant un rôle d'assainissement de la ville (par la valorisation des eaux usées et la production de composts à partir des déchets organiques) tout en assurant la création d'espaces verts (ceinture verte aux alentours du Technopôle, du parc de Hann, de la Forêt Classée de Mbao). Le maintien de cette dynamique agricole à l'intérieur de l'espace urbain est ainsi la résultante de plusieurs facteurs parmi lesquels migration qui assure le lien avec le milieu rural et pourvoit en main d'œuvre dans les espaces péri/urbain, comme le faisait remarquer Pelissier (2000).

### 7.1. L'apport en main d'œuvre pour le maintien de l'agriculture urbaine et périurbaine

Le recours important à une main d'œuvre extérieure est une des caractéristiques de l'horticulture et de l'agriculture urbaine et périurbaine. Les activités comme la préparation du sol, la mise en pépinière, le semis, l'arrosage, le désherbage, le gardiennage et la récolte sont généralement des activités assez demandeuses en main d'œuvre extérieure. Les entretiens avec les acteurs et personnes ressources ont ainsi permis de noter de manière presque unanime un manque d'intérêt des jeunes citadins pour ces types de travaux champêtres. L'agriculture urbaine demeure ainsi une activité essentiellement assurée par des travailleurs migrants souvent sans instruction et peu qualifiés. Les enquêtes menées pour l'analyse agroéconomique ont permis de noter que la majorité des producteurs (soit 71,17 %) fait recours à la main d'œuvre dans leurs exploitations. Ce recours à la main d'œuvre est plus noté à Rufisque (79,46 %) et à Pikine (67,86 %).

La présence des travailleurs migrants permet de maintenir la durabilité et la viabilité de ces types d'activités qui sans leur apport pourrait être remis en question. L'analyse a en effet permis de noter les salaires assez faibles (une moyenne annuelle de 534 943 FCFA<sup>3</sup> par travailleur) payés aux travailleurs migrants et sans aucune forme de sécurité, de garantie et de protection sociale. La faiblesse des salaires permet ainsi de combler le coût du

<sup>3</sup> Équivalent à 815,52 euros à un taux de change de 1 Euro est égal à 656 FCFA.



foncier et le renchérissement continu des coûts des intrants (notamment des fertilisants) contribuant ainsi à une meilleure viabilité des activités productives. Les travailleurs migrants sont ainsi reconnus presque unanimement comme étant plus engagés, plus sérieux (moins de risques de vols et de détournement de la récolte) et fidèles. Les grandes exploitations agro-industrielles et petites et moyennes entreprises installées dans le Département de Rufisque recourent également à une importante main-d'œuvre de permanents et de saisonniers, essentiellement pour les activités de désherbage, de récolte et de conditionnement (du haricot, du melon, de la tomate, de la mangue). Les producteurs notent ainsi le rôle stratégique de ces migrants à certaines périodes de besoins importants en main d'œuvre.

Le second facteur de maintien de cette forme d'agriculture dans la ville par les migrants est leur apport dans le maintien des techniques et pratiques de production qui en ville tendent à se perdre sous l'effet de la modernité. Les travailleurs ruraux viennent ainsi avec une certaine expérience et expertise en matière de production agricole. Certaines activités comme dans le binage, le sarclage, la mise en pépinière, le plantage, l'arrosage, etc. sont presque exclusivement assurées par les « sourgas » du fait de leur dureté. Pour certains types de travaux les migrants étrangers sont reconnus plus expérimentés. Un des « leaders » guinéens explique ainsi : « *Le binage et le sarclage, c'est notre domaine et c'est fondamental, si c'est bien fait, il assure une bonne production* ».

## **7.2. La création de nouvelles opportunités de développement**

Les migrants en s'investissant dans le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine contribuent aussi à de nouvelles opportunités pour les populations et notamment pour les femmes et les jeunes. L'expertise en agriculture et maraichage profite en effet aux producteurs et aux femmes et jeunes qui peuvent ainsi démarrer de nouvelles activités de production. Les activités agricoles dans les quartiers périurbains permettent aussi le développement de chaînes de valeur de fourniture de produits frais aux consommateurs, les femmes et les jeunes trouvant le moyen de mettre en place leur activité de commerce et de distribution de produits ainsi que pour le transport de ces produits. Les travailleurs migrants dans les zones de production agricole contribuent ainsi à développer de nouvelles opportunités économiques pour les femmes qui peuvent ainsi se créer une petite activité de vente de légumes et fruits locaux.

*Un migrant estime « L'agriculture périurbaine doit être promue dans les villes car au-delà de soutenir les ménages à proximité, il participe aussi au développement local. Il participe également à l'insertion des jeunes du quartier qui y trouvent leur compte, sans parler des femmes qui viennent acheter nos produits et les revendre. »*

*Un autre travailleur migrant rencontré à Keur Massar Apix. « Ici, c'est un lieu d'approvisionnement pour nos voisins mais aussi pour tout Dakar. Nous leur offrons souvent même nos légumes ou menthe pour faire le thé. Tout cela c'est dû à la proximité et au bon voisinage. Keur Massar Apix est un lieu de production et d'approvisionnement. Les produits horticoles vont au-delà de Dakar. On a des clients de Mbour, de Touba ».*

*Un migrant à Fass Mbao soutient : « Vous voyez cette fille qui était là hier. Elle apprend l'horticulture. Il y a également la dame qui est de l'autre côté, elle vient pour acheter des condiments qu'elle va revendre. Tout cela, c'est grâce au travail fait par les migrants ».*

*« C'est majoritairement les travailleurs agricoles migrants qui s'occupent des exploitations horticoles, arboricoles et autres. Les jeunes de la localité ne préfèrent pas ce type de travail. Alors les migrants investissent le secteur. Ils se font de l'argent et eux-mêmes parviennent à nourrir leur famille » selon un producteur rencontré à Mbao dans le cadre d'un focus group ».*

*« Dans la forêt classée de Mbao, la mise en place d'un jardin vient des jeunes des localités riveraines. Ce champ était un ancien dépotoir d'ordures que nous avons nettoyé avec les jeunes du quartier. Nous avons une association de jeunes du quartier et les amas d'ordures commençaient à nous inquiéter. C'est comme ça qu'est née l'idée d'intégrer la protection de l'environnement dans notre association par la mise en place de ce jardin ».*

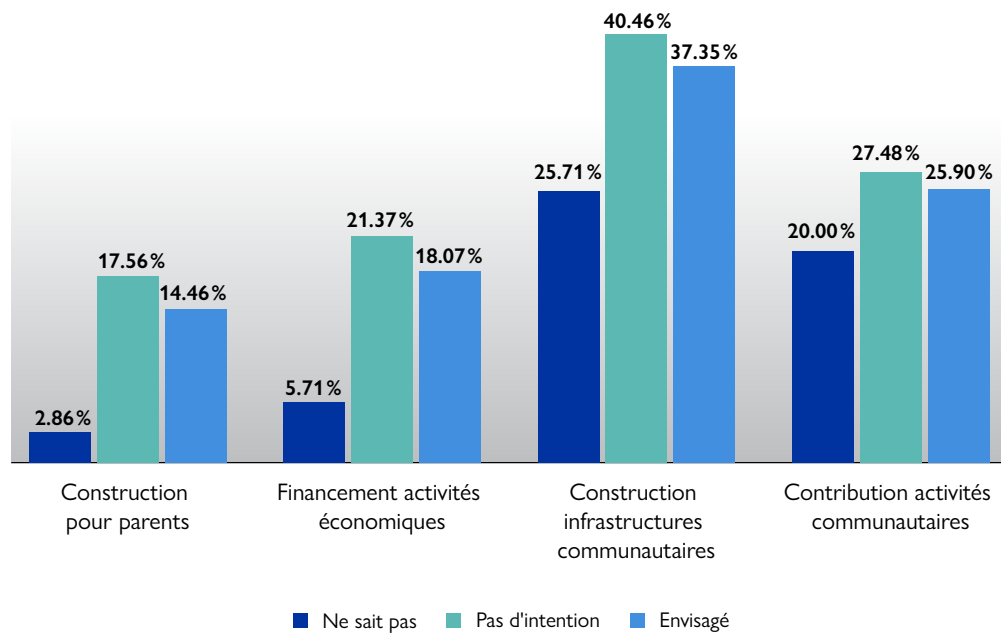
Le superviseur du jardin, fils d'un ancien migrant originaire du Mali.

### 7.3. La contribution au développement des milieux d'origine

Le départ en migration a surtout des motivations purement économiques et de recherche d'emploi et d'un mieux-être pour le migrant et pour sa famille et les migrants essaient de maintenir une présence assez forte dans leur terroir d'origine par des envois réguliers de fonds pour faire vivre la famille, investir dans la construction d'une résidence familiale, participer à des activités communautaires. Ainsi presque 90 % des personnes interrogées déclarent envoyer régulièrement de l'argent à leur famille. Le montant moyen annuel des transferts s'élève à 77 216 FCFA<sup>4</sup>. Le montant assez faible traduit aussi la faiblesse des revenus. Les migrants investissent peu dans la construction de leur résidence au lieu d'origine (seulement 26,5 % le font). Les travailleurs migrants contribuent fortement au développement économique local et 37 % des migrants ont déclaré avoir eu à envoyer de l'argent pour la réalisation de projets socioéconomiques et la mise en place des infrastructures et l'organisation d'activités communautaires (25,9 %). Dans une échelle moindre, le travailleur migrant finance aussi la construction d'une maison pour un membre de sa famille (14,5 %) ou une activité économique dans sa localité d'origine (soit 18 % des travailleurs). Le graphique suivant traduit la contribution socioéconomique des migrants à leur terroir d'origine.

<sup>4</sup> Taux de change : 114 euros.

Graphique 18. Activités communautaires des migrants dans leurs localités d'origines



Source : Enquête DataDevAfrica / OIM 2022.



## 8. Conclusion et recommandations

Le maintien et la survie de l'agriculture en milieu urbain dépendra en partie d'un volontarisme politique de préservation des espaces naturels à l'intérieur du tissu urbain pour contribuer la préservation de la biodiversité et surtout doter les citoyens d'un cadre de vie sain. Les différentes études ont en effet permis de noter que pour le cas de Dakar les espaces agricoles encore maintenus le sont d'abord autour des espaces naturels préservés qui permettent une certaine sécurisation des terres dans le cadre de formules de gestion où les exploitations agricoles sont plus ou moins tolérées. La survie de ces espaces sera assurée aussi longtemps que l'État acceptera un compromis dans ces modèles de gestion hybrides mais également saura résister aux pressions grandissantes des spéculateurs et entrepreneurs immobiliers. L'analyse a en effet permis de noter que partout ailleurs en dehors de ces zones protégées l'agriculture urbaine est fortement menacée. Dans les zones de Keur Massar, nouveaux pôles de croissance de la ville les activités agricoles subsistent dans les interstices et occupent de manière irrégulière, précaire et temporaire les rares espaces encore laissés par les constructeurs et promoteurs immobiliers. Les producteurs rencontrés montrent le plus souvent un scepticisme quant à leur maintien dans l'activité. Le déguerpissement est plus ou moins attendu et les exploitants agricoles dans ces zones ont souvent tendance à se déplacer vers la forêt classée de Mbao qui aujourd'hui voit son avenir menacé d'un fait d'une occupation anarchique et non contrôlée par les exploitations agricoles. La question foncière demeure ainsi un élément fondamental de préservation de ces modèles de production qui permettent la production alimentaire en milieu urbain et périurbain. Cependant, l'agriculture urbaine et périurbaine est fortement menacée par l'explosion urbaine qui tend à déporter le trop plein sur les rares espaces urbains encore libres et mobilisables notamment sur les zones de forêt urbaines. L'État, aujourd'hui, engagé à la préservation de ces restes de forêts développe des mesures tendant plus ou moins au contrôle voire à l'anéantissement de ces occupations jugées irrégulières du domaine national. La viabilité de l'agriculture urbaine dans ces zones se fera ainsi en défaveur de la protection des rares zones vertes de la capitale.

L'État, premier acteur dans la préservation des espaces agricoles dans le tissu urbain (malgré les coupes récurrentes pour loger ses infrastructures à l'image de l'arène nationale et du cimetière de Pikine mais aussi de l'autoroute à péage, du TER, etc.), est fortement interpellé à propos de la reconversion des terres. L'État d'une part s'accapare ces terres pour les besoins d'infrastructures mais aussi en accompagnant le développement urbain et l'accroissement de la plus-value foncière à travers la mise en place d'infrastructures et

de réseaux de transport rapide qui renforcent l'attractivité des zones longtemps éloignés. Dans la périphérie de la ville une demande croissante en parcelles d'habitation de la part des citoyens entretient un marché assez lucratif incitant à une rapide reconversion des terres. L'agriculture familiale est ainsi fortement remise en cause par la spéculation foncière mais aussi des difficultés d'accès à l'eau qui poussent les producteurs à brader leurs terres. De l'autre côté, il faut noter une agriculture industrielle et grande agriculture assez consommatrice d'espaces mais assez dynamique pour contribuer au développement des zones rurales. Sangalkam montre ainsi des exemples réussis d'intensification des activités agricoles et d'élevage et une très forte intensification et modernisation des productions pour approvisionner les marchés urbains de Dakar et l'exportation. Dans les zones rurales, l'agriculture arrive à se maintenir et à offrir un certain dynamisme, une très forte intégration des différents maillons des chaînes de valeur et de nombreuses opportunités de revenus et d'emplois pour les jeunes et les femmes. Ces espaces offrent une meilleure sécurité foncière pour les producteurs et de plus grandes superficies. Cependant dans ces zones, l'agriculture doit encore faire face à une très forte demande des promoteurs immobiliers mais également pour les grands projets de l'État.

Dans le cadre de la préservation des systèmes agricoles en milieu rural les travailleurs migrants venant des régions et des pays limitrophes continueront à jouer un rôle important. L'analyse a en effet permis de noter que la migration est la principale source de main d'œuvre pour la pratique agricole. Les discussions avec les acteurs de l'agriculture ont permis de noter le peu d'intérêt des jeunes citoyens pour les activités agricoles. Les travailleurs migrants viennent ainsi répondre à la forte demande en travailleurs agricoles en certaines périodes de l'année et contribuent ainsi à équilibrer le marché en offrant une main d'œuvre abondante et peu coûteuse qui permet de maintenir la viabilité financière des exploitations lourdement frappées par le renchérissement des coûts du foncier et des intrants. De même, les migrants contribuent à maintenir les connaissances et pratiques agricoles qui ont tendance à disparaître en ville sous l'effet du modernisme. Les travailleurs migrants sont ainsi très sollicités sur certains types d'activités. Les travailleurs migrants en participant au maintien de ces activités contribuent également à la dynamique locale en permettant une diversité d'activités économiques génératrices de revenus.

Malgré leur apport dans le maintien de ces formes d'agriculture en milieu urbain, les travailleurs migrants agricoles continuent cependant à vivre dans une situation de précarité sans aucune forme de formalisation de leur situation et engagement. Les travailleurs au-delà de leurs faibles revenus ne disposent d'aucune protection sociale ni prise en charge médicale et aide au logement. Cependant, les formes d'entraide et de solidarité entre ressortissants d'une même localité et les liens familiaux ou amicaux permettent à ces travailleurs une meilleure intégration. En marge de toute la place qu'occupe l'agriculture à Dakar et le rôle fondamental que joue les travailleurs migrants pour sa pérennité dans

l'espace urbain, ces migrants nourrissent de fortes inquiétudes et évoquent les risques de perdre les parcelles cultivables restants au profit des habitations. Les personnes interrogées évoquent cette ruée vers la terre, facilitée par les grands projets d'infrastructures. Selon les travailleurs, cette pression foncière n'aura pas seulement des conséquences sur leur avenir mais sur celui de toutes les localités qui dépendent de l'agriculture périurbaine à Dakar et ses environs.

L'analyse a en effet montré un très fort attachement au terroir et l'importance des envois et transferts pour prendre en charge la famille et la communauté restée à la localité de départ. Une étude faite en 1998 montrait à l'époque les conséquences que les spéculations avaient sur les populations. Seck et Moustie (1998) faisait ainsi remarquer que « la situation alimentaire à Dakar s'est dégradée depuis 10 ans. Dans le même temps, l'agriculture périurbaine régresse en superficie du fait de l'extension du foncier bâti et du non-respect des zones non constructibles. Les zones d'approvisionnement de Dakar s'éloignent et les coûts de transport représentent plus de la moitié des coûts de commercialisation des produits horticoles et animaux. »

Les enjeux pour la survie de l'agriculture urbaine dans la région sont d'ordre foncier, environnemental et politique. Les solutions pour la survie de ces activités peuvent d'abord provenir de la volonté politique des acteurs décisionnels. Même si l'État continue à avoir un positionnement ambigu dans la gestion de ces dynamiques de reconversion foncière, il peut cependant constituer un acteur majeur en termes de préservation des modes de production agricole en milieu urbain en appui à ces milliers de petits producteurs et entreprises du secteur. Un certain nombre de modèles en cours pourraient ainsi être mieux développés et répliqués. Le développement de l'agriculture à base communautaire de BUD Sénégal (des sites aménagés gérés par les populations des villages environnants) ainsi que les expériences de bassins de rétention des Domaines Agricoles Communautaires, le projet d'édification de la zone de Lendeng en zone non aedificandi, le classement de la Réserve naturelle urbaine de la Grande Niaye de Pikine et le maintien d'une forme d'agriculture dans la Forêt classée de Mbao qui permet de préserver les écosystèmes sont autant de pistes qui méritent d'être développées. Il s'agira ainsi de renforcer le dialogue, les consultations intra et intersectorielle avec les acteurs locaux et notamment les collectivités locales sur les voies et moyens de maintenir ces formes d'agriculture qui profitent à la dynamique économique locale. Le devenir de ces espaces devrait ainsi être mieux pris en compte dans les processus de planification urbaine à l'échelle locale et dans les schémas de l'État visant à faire de l'axe Dakar-Thiès-Mbour une conurbation urbaine intégrée. Ces constats permettent de formuler des recommandations pour améliorer et valoriser le travail des migrants.



- Favoriser une meilleure connaissance du développement de l'agriculture urbaine et périurbaine pour mieux imaginer des politiques qui puissent permettre une meilleure intégration en ville. Malgré son importance comme on l'a vu l'agriculture urbaine et périurbaine est toujours perçue comme résiduelle et amené à disparaître. Une meilleure connaissance de ces systèmes devrait permettre une meilleure prise en compte dans les politiques d'aménagement spatial et de développement urbain.
- Une meilleure prise en compte dans les politiques de développement urbain à travers le maintien et la préservation des espaces agricoles qui permette un développement harmonieux et une sécurisation des activités des producteurs. Il s'agira aussi de renforcer les politiques de développement qui prennent mieux en compte l'activité agricole.
- Mieux intégrer la question de la migration dans les politiques nationales et locales et développer des systèmes opérationnels de prise en charge. Les Municipalités et les autres collectivités devraient ainsi se doter de plans qui permettent une meilleure intégration de leurs préoccupations et une amélioration de leurs conditions de vie et de travail.
- Renforcer les synergies pour une meilleure prise en charge de la situation des migrants et de leurs priorités notamment en termes de protection sociale. Le dispositif institutionnel de prise en charge des questions de migration révèle une multiplicité d'acteurs mais ces derniers sont inactifs voir invisibles dans les zones d'intervention.
- Renforcer le cadre institutionnel de gestion de la migration notamment à travers une meilleure responsabilisation des organisations locales de migrants en leur donnant les moyens de mieux mobiliser les acteurs et de pouvoir prendre en charge les préoccupations des membres.
- Prendre en compte le travail de ces migrants dans le développement économique local et assurer une meilleure représentativité des migrants dans les cadres de concertation au niveau local et avec les communes et les collectivités territoriales.
- Améliorer le dispositif de collecte de donnée sur la migration de main d'œuvre afin de d'établir des statistiques fiables dans les zones d'accueil.
- Renforcer les capacités techniques et managériales des travailleurs migrants et appuyer le développement de projets d'autonomisation portés par les migrants et permettant une amélioration de leurs conditions de vie.
- Développer des relations entre les propriétaires terriens, les élus (communes et collectivités territoriales) et les travailleurs migrants pour une agriculture périurbaine durable et respectueuse de l'environnement.
- Impliquer les travailleurs migrants dans les sensibilisations sur la migration.

## Annexe : Le profil historique de la région de Dakar

La zone périurbaine de Dakar fait partie de la zone des Niayes. Celle-ci est située le long du littoral nord sénégalais appelée la grande côte. La zone des Niayes s'étend de Dakar à Saint-Louis, dans une bande de 180 km de long sur 5 à 30 km de large (Fall et al., 2001).

Dakar trouve ses origines dans les villages de pêcheurs de Cabo Verde. De rares études sur les Lébou ont montré qu'ils sont un « peuple de migrants » (Thiam, 1970; Diop, 1973; Gostynski, 1976; UNESCO, 2000).

Historiquement la zone périurbaine de Dakar est selon certains auteurs anciennement occupée par des Lébou qui ont chassé les Socé considérés comme les premiers occupants. Les uns comme les autres ont connu plusieurs migrations avant de venir dans la localité jusqu'à l'installation définitive des Lébou. Les Lébou ont connu successivement six migrations avant leur arrivée dans la presqu'île de Cabo Verde (UNESCO, 2000:13). Selon Thiam (1970:9), il s'agit d'une migration par petits groupes, échelonnée sur plusieurs décades, de familles appartenant à toutes les ethnies du Sénégal, et venant d'un peu partout (cité par UNESCO, 2000:17).

Leur passage dans la région du fleuve Sénégal évoqué par Diop (1973) et Gostynski (1976) furent l'occasion d'apprendre les techniques des pêcheurs Tyubalo qui peuplaient les berges du fleuve Sénégal (UNESCO, 2000:13). Considérés à tort comme uniquement des pêcheurs, certaines pratiques culturelles et même cultuelles ont montré que le peuplement Lébou est aussi des agriculteurs. En plus les toponymes de beaucoup de zones dans la région de Dakar sont d'origine lébou. Pikine, Keur Massar, Rufisque, les trois zones de l'étude, faisaient partie de ces villages Lébou. Ils avaient en commun l'absence de droits fonciers. Durant ces dernières décennies, la régression des parcelles agricoles au profit du bâti a été tellement rapide, qu'on se pose des questions sur la présence d'une agriculture dans ces zones.

Les différentes étapes du rituel *туру* (animaux offerts en sacrifice (bœuf, chèvre) et la nature des offrandes (lait caillé, mélange de lait et de miel appelé nak, noix de cola) constituent des références évidentes à l'élevage et à l'agriculture. En plus, cela montre le lien des Lébou avec ces deux activités traditionnelles malgré le contexte actuel de quasi-abandon de l'agriculture (UNESCO, 2000:66). Ces propos illustrent parfaitement l'existence d'une agriculture séculaire dans toute la presqu'île notamment dans les trois

départements de Pikine, Keur Massar et Rufisque qui a commencé à péricliter dès la création de Pikine en 1952. L'existence d'une véritable zone maraîchère est apparue après 1925 mais selon Béranger-Féraud (1883, cité par Gallais, 1954:143), c'est dès le siècle dernier que les terrains des environs de Dakar étaient signalés comme propices à la culture des légumes.

De manière générale, la genèse et l'évolution de la zone en rapport avec le développement de l'agriculture péri/urbaine ont été très peu relatées dans la littérature. Cependant quelques travaux ont décrit l'occupation de la zone par une population « déplacée » dans les années 50 puis par une population migrante issue de l'exode rural durant les années 70. À travers deux articles (1973a, 1973b), le géographe Vernière a le mérite d'être un des chercheurs dont les travaux ont permis d'étudier le profil historique d'une partie de la zone urbaine de Dakar notamment Pikine. S'agissant de Rufisque ou de Keur Massar, deux études datant de 1952 (Mercier et Balandier) et 1954 (Gallais) ont permis de retracer l'évolution de ces deux zones.

Divers facteurs dont une urbanisation rapide et mal contrôlée, des mesures politiques très fragiles dans des contextes de migration ont entraîné une régression de l'agriculture urbaine dans beaucoup de zones réputées historiquement comme « poumon vert » de la Dakar. Pour la période la plus actuelle, le projet de modernisation de la ville vient aussi perturber le développement de cette agriculture périurbaine. Aussi, le « boom » démographique augmente les besoins alimentaires et pose des problématiques d'insertion d'une frange de la population qui vivaient de la pêche, de l'élevage et de l'agriculture.

### **Le profil historique du département de Pikine**

Créé en 1952, à 12 km de la capitale, Pikine n'avait que 9 habitants en 1957 (Vernière, 1973a:122). Après 1945, Médina et Grand Dakar n'avaient pas permis de « loger les migrants (...) qui s'installent dans les zones non loties » (Delucq, 1997, cité par Ndao, 2012:60). Il comptait des villages traditionnels lébous comme Thiaroye, Mbao, Yeumbeul, Malika, Keur Massar, Mbattal, etc., et sa création émane d'une volonté du colonisateur de déguerpir de la capitale les quartiers insalubres. Les déguerpis comme les ruraux autochtones y trouvèrent leur compte car son statut foncier le permettait. Dans cette ville naissante, les terres qui leur ont été octroyées donnaient aux arrivants la possibilité d'y construire à volonté mais aussi d'y cultiver. Progressivement, Pikine devenait un très grand foyer d'accueil de tous les nouveaux immigrants (sic) d'origine rurale (Vernière, 1973a, pp. 109-110).

Pourtant, avant sa création, le Sénégal a eu son premier plan directeur (PDU) en 1946. Le PDU avait l'ambition : « de bloquer l'urbanisation, à l'est de Pikine, pour organiser l'extension de l'agglomération à partir de Dakar et Pikine » (Ndao, 2012:60).



Comme le souligne Vernière, cet extraordinaire développement connu des restrictions notamment certaines parties de Pikine ne pouvait faire l'objet de lotissement car « l'urbanisation est bloquée par la présence des niayes maraîchères, des terres coutumières des villageois Lebou » (Vernière, 1973a:107).

Le legs historique révèle que les terres ont toujours fait l'objet de convoitise. Certaines études qui ont dressé l'évolution des politiques de contrôle des terres avant 1960 indiquent que les Lébous, grands propriétaires, se sont toujours battus pour renforcer leur puissance alors que l'État colonial comme le nouveau régime indépendant n'ont pas cessé de réformer les règles d'accès à la terre (Vernière 1973a et 1973b; UNESCO, 2000).

Si les Lébous ont été assez indulgents avec les déguerpis, ces derniers, bien intégrés, le sont moins avec les nouveaux arrivants issus de l'exode rural. Vernière explique cette réaction de méfiance de la part des ruraux autochtones envers les déguerpis. Selon lui, « par contrecoup, l'accès à la terre cultivable est pratiquement interdit ». Toutefois, comme le note Vernière (1973a:125) quelques vieux Pikinois ont pu se lancer dans les cultures maraîchères des niayes (sic), mais ils demeurent une infime minorité (moins de 3 % des actifs). Il est intéressant de s'arrêter un peu sur l'occupation des terres par les déguerpis et les nouveaux arrivants ou migrants. Le régime foncier sur le Domaine National de 1964 (Ndao, 2007, cité par Ndao 2012: 56) ne reconnaît pas le régime coutumier qui, pourtant, était le seul habilité à gérer les terres exploitées.

Après l'échec du plan directeur d'urbanisme de 1946, se succèdent ceux de 1961 et de 1967. Ces trois plans directeurs d'urbanisme ont précisé que les Niayes sont des zones « non aedificandi ».

Durant la décennie 1970 qui a vu se succéder deux sécheresses, l'afflux vers Pikine était la seule alternative car c'était la principale ville urbaine qui pouvait accueillir de nouveaux arrivants. La zone suscita un grand intérêt pour eux, car plus proche de la ville. Cependant, "les populations migrantes à Dakar se sont installées dans des bas-fonds avec la périurbanisation" (Diop et al., 2018).

Si la progression des surfaces bâties a été un frein jusqu'en 1978, la régression de la végétation causée par la sécheresse a favorisé le développement de l'agriculture dans la Grande Niaye de Pikine et, pratiquement toute la zone périurbaine de Dakar. Durant toute la décennie 1970, les conséquences de la sécheresse se faisaient sentir mais l'existence d'une lame d'eau douce satisfaisante a maintenu la pratique du maraîchage (Ndao, 2012:67). Aussi, le recul des plans d'eau suite à la baisse de la pluviométrie et l'augmentation de la demande en terres arables a aussi permis au maraîchage de coloniser de nouvelles superficies (Diallo, 2015; Dia, 2003, cité par Diop et al., 2018).

Durant les années 2000, la zone fut grandement mise à l'épreuve par les « Grands Chantiers » routiers de l'État. Ainsi, dans la Grande Niayes de Pikine, de grandes mutations sont perceptibles dans le développement de l'agriculture de proximité, suite aux inondations de 2005, 2008, 2009, 2012 (Ndao, 2012).

Mais, en plus des activités maraîchères, la zone abrite la majorité des exploitations de floriculture de la région de Dakar (Ba et Moustier, 2010).

Ces dernières années, la Grande Niayes de Dakar a connu aussi la « concurrence de l'eau » entre les habitants et les agriculteurs qui pour s'en sortir adoptent de nouvelles pratiques agricoles.

### **Le profil historique du département de Keur Massar**

C'est tout récemment que Keur Massar fut érigé en département, par décret numéro 2021-687 du 28 mai 2021. Elle couvrait une superficie de 25 km<sup>2</sup> avec une population de 593000 habitants soit une densité de 23720 habitants/km<sup>2</sup> (PDC, 2017 cité par Ndao et Diallo, 2022: 500 ), avant 2021.

Wolofs, Lébois et Toucouleurs seraient les premiers occupants de la commune Keur Massar et ils s'y sont installés il y a plus de trois siècles. Ces populations venues du Cayor et du Fouta, ayant trouvé un environnement favorable à leur épanouissement économique et social, s'y sont définitivement implantées (Diatta, 2019:24). Mais, Mercier et Balandier (1952:23) avait cité un mythique village dénommé *Tyorum* où une partie des Lebois s'étaient installés au cours de leurs différentes migrations. Selon ces auteurs, ce village se situerait entre Keur Massar et Yombel. Cette assertion montre l'ancienneté de Keur Massar et révèle que les Lébois y seraient les premiers occupants mais il renseigne également de la diversité des types de migrations venant du bassin arachidier et de la vallée du fleuve Sénégal.

Vers 1920, on assiste à une nouvelle migration d'agriculteurs et d'éleveurs qui entraîne l'évolution de la population autour du village traditionnel. C'est le phénomène de migration rurale (Diatta, 2019:24). Pourtant, si l'on en croit à Mercier et Balandier (1952) cette migration rurale est très ancienne, favorisée par la présence de vastes terres. La coutume foncière en vigueur avant la colonisation va être critiquée par certains Lébois<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Ainsi, en février 1947, il y eut querelle entre les gens des Mbao et ceux de Keur-Massar, au sujet des terres possédées par ces derniers. Les habitants des Mbao en revendiquent une grande partie (Gai, Ndègèt) en prétextant qu'ils furent les premiers à occuper ces lieux (Mercier et Balandier, 1952: 136).

De 1961 à 1980, l'État du Sénégal lança un certain nombre de zones d'habitations aménagées pour subvenir à la demande croissante de logements dont celui de Keur Massar qui est programmé sur un terrain de 200 ha (PDU, 1980, cité par Ndao, 2012:61). Le phénomène de la migration rurale, causé par l'échec des politiques agricoles en milieu rural, a occasionné une forte présence de ruraux. Ces derniers, installés non loin de la décharge d'ordures sauvages de la région de Dakar, Mbeubeuss, sur le lit d'un ancien lac autour duquel ils y développèrent les activités agricoles. Autour de la décharge et au-delà, l'horticulture maraîchère y a toujours été pratiquée. L'existence de marigots temporaires tels que Thiourour et Warouwaye occasionnés par les inondations qui se produisent occasionnellement au nord-est de la commune favorise les activités maraîchères (Diatta, 2019:27).

Le climat propice aussi à l'ingéniosité des petits producteurs qui ont su tirer profit des potentialités offertes par les niayes, à proximité de la capitale a facilité le développement important de ces cultures dans ces zones considérées « non aedificandi ».

Keur Massar faisait partie des zones où les cultures maraîchères y sont très développées. Les deux dernières décennies ont été cruciales pour cette localité, autrefois considérée comme l'une des dernières réserves foncières, de même que la forêt de Mbao et de Rufisque.

Les Grands projets de modernisation de la ville entamé en 2005 par le Gouvernement sénégalais de même que les constructions de grandes envergures par des privées qui bâtissent des Cités nouvelles dans la zone ont accaparé beaucoup de parcelles causant l'expulsion des maraichers. Dans les années 2012, l'élargissement des chantiers entraîne d'autres déguerpissements dont les travailleurs migrants en sont les premières victimes.

Dès 2012, la construction de nouvelles cités au détriment des parcelles agricoles a poussé beaucoup de maraîchers à se reconvertir. Le recasement du site de Keur Massar, en plus des impacts environnementaux, a fait perdre beaucoup de parcelles qui étaient à usage agricole.

Aujourd'hui, la durabilité des terres pose problème. Les propriétaires récupèrent leurs parcelles pour en faire des habitations. Dans d'autres parcelles, les projets immobiliers de l'État ou des privés foisonnent changeant profondément la physionomie de Keur Massar. Beaucoup de zones perdent leur « ruralité ».

## Le profil historique du département de Rufisque

Les Lébous fixèrent leurs premiers établissements à Yen et à Bargny (Mercier et Balandier, 1952:23). Rufisque est créée en 1857 et les collectivités locales étaient établies à Dakar et Rufisque, dans les années 1880. La zone était propice aux cultures maraîchères. A l'instar des autres départements, le paysage a connu plusieurs transformations. Dans les années 50, des travailleurs saisonniers revenant à la brousse, cultivateurs et jardiniers retournant et semant le terrain vague du voisinage, maraîchers arrosant leurs jardins tout près des quartiers européens conservent leurs attaches avec la vie rurale (Gallais, 1954:143). "La ville grignote le terroir lébou" tel était les propos de Gallais en 1954 pour parler de la progression fulgurante de l'urbanisation. Pour cet auteur, la croissance démographique de Dakar, après la Seconde guerre mondiale, a eu des conséquences sur les genres de vie, en plus de restreindre le territoire traditionnel. Il prend pour exemple le cas d'un vieux paysan lébou qui naguère cultivait son champ loin de toute maison l'année précédente contourne son hilaire des murs nouveaux et sème son arachide entre les palissades (Gallais, 1954:142-143).

Rufisque est toujours une énorme réserve foncière, en dépit des tensions foncières récurrentes depuis les années 2000, gardant ses aspects ruraux où les populations allient agriculture, élevage et surtout la pêche pour ceux qui sont très proches de la mer.

### Conclusion

Les zones périurbaines de Dakar ont des fonctions d'alimentation aussi bien pour leur famille que pour la ville. Aussi, la fonction d'emploi mérite-t-elle de retenir toutes les attentions car beaucoup de jeunes venant souvent à l'intérieur du pays ou dans la sous-région sont actifs dans toute la chaîne de valeur.



## Bibliographie\*

Ba, A. et P. Moustier (2010). La perception de l'agriculture de proximité par les résidents de Dakar. *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, 913-936.

Ba, A., N. Cantoreggi, J. Simos et E. Duchemin (2016). Impacts sur la santé des pratiques des agriculteurs urbains à Dakar (Sénégal). [VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(1).

Delucq, S. (1997). La France et les villes d'Afrique noire francophone, Quarante ans d'intervention (1945-1985).

Di Gregorio, A., F. Mushtaq, E. Tchana, M. Aw, R. D'Annunzio, D. Muchoney et M. Henry (2022). West African Land Cover Reference System. Food and Agriculture Organization (FAO).

Dia, I.M.M. (2003). Elaboration et mise en œuvre du plan de gestion intégrée : la réserve de biosphère du delta du Saloum, UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni, xiv.

Diallo, F.B. (2015). Dynamique socio-spaciale du maraîchage dans une zone humide urbaine : l'exemple de la Niaye de Pikine, Sénégal. Mémoire de Master, Institut des Sciences de l'Environnement / Université Cheikh Anta Diop de Dakar, annexes +48 p.

Diatta, O. (2019). La place du secteur informel dans le développement de la commune de Keur Massar.

Diop, A., H. Sambou, C. Diop, E. Ntiranyibagira, H. Dacosta et B. Sambou (2018). Dynamique d'occupation du sol des zones humides urbanisées de Dakar (Sénégal) de 1942 à 2014. VertigO - *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 18(1).

Diop, A. (1973). Introduction à l'étude des migrations en Afrique centrale et occidentale : identification du berceau Nilotique du peuple sénégalais. Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire, Série B : *Sciences Humaines*, 35(4):769-792.

Diop, K., C. Faye et S. Alassane Sow (2019). La Grande Niaye de Pikine, un espace humide à la haute valeur agronomique au cœur de l'agglomération urbaine de Dakar : analyse des enjeux socioéconomiques. *Revue belge de géographie*, 15.

\* Tous les liens hypertextes fonctionnaient au moment de la rédaction du présent rapport.

Fall, A.S. et S.T. Fall (2001). Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les grandes Niayes au Sénégal. IDRC.

Gallais, J. (1954). Dans la grande banlieue de Dakar : Les villages lébous de la presqu'île du Cap-Vert. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 26(7) : 137-154.

Gostynski, T. (1976). Sur l'histoire ancienne des Lébou du Cap-Vert. . *Bulletin de L'IFAN, Série B*, 38(2) : 223-233.

Mercier, P. et G. Balandier (1952). Les pêcheurs Lebou. Particularisme et évolution. Saint-Louis, Sénégal.

Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie, République du Sénégal (1980). Plan Directeur d'Urbanisme de Dakar.

Ministère du Renouveau Urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie, République du Sénégal (2016). Plan Directeur d'Urbanisme de Dakar et ses Environs Horizon 2035.

Ndao, M. (2007). L'évolution d'une zone humide périurbaine : l'exemple des Niayes de la Presqu'île du Cap-Vert. Université Toulouse Le Mirail, 18-21.

Ndao, M. (2012). *Dynamiques et gestion environnementales de 1970 à 2010 des zones humides au Sénégal : étude de l'occupation du sol par télédétection des Niayes avec Djiddah Thiaroye Kao (à Dakar), Mboro (à Thiès et Saint-Louis)*. Thèse de doctorat. Université Toulouse le Mirail-Toulouse II.

Ndao, L. et M. O. Diallo (2022). *Impacts de la dynamique de l'occupation du sol sur l'aménagement urbain : cas de la commune de Keur Massar (Dakar-Sénégal)*. NZASSA Revue, 43.

Pelissier, P. (2000). Les interactions rurales - urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale. Bulletin de l'APAD.

Programme des Nations Unies Pour le Développement (PNUD) (2021). Rapport Annuel 2021. PNUD.

Seck P.A. et P. Moustier (1998). Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne. Atelier CIRAD-CORAF, Montpellier (France). *L'agriculture périurbaine dakaroise : les enjeux de son suivi* - Les Publications du Cirad

Thiam, M. (1970). Entretiens sur l'histoire des Lébou de la presqu'île du Cap-Vert.

UNESCO (2000). Yoff, le territoire assiégé. Un village lébou dans la banlieue de Dakar. Dossiers régions côtières et petites îles 7, UNESCO, Paris, 90 pp.

Vernière, M. (1973a). *Ville Nouvelle de Dakar, un cas de Pseudo-Urbanisation*. *L'espace géographique*, 2(2) (Avril-Juin).

Vernière, M. (1973b). Campagne, Ville, Bidonville, Banlieue : Migrations intra-urbaines vers Dagoudane Pikine, villes nouvelles de Dakar. *Géographe de l'O RSTO M*, Juillet, pp. 217-243.











Organisation internationale pour les migrations  
Route des Almadies, Zone 3. B.P. 16838 Dakar-Fann, Sénégal  
Tél. : +221 33 869 62 00 • Fax : +221 33 869 62 33  
Courriel : [codakar@iom.int](mailto:codakar@iom.int) • Site web : [www.iom.int](http://www.iom.int)